



QUELQUES DIZAINES DE PERSONNES SEULEMENT PRÉSENTES

■ La marche du CNCD de nouveau avortée

Lire en page 5



LES MÉDECINS MAINTIENNENT LA PRESSION

■ Grève mardi et mercredi

Lire en page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1216 Dimanche 13 mars 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

Ansej et Cnac De nouvelles mesures dès aujourd'hui

Lire en page 4



Révision constitutionnelle

REVOILA LE DEBAT

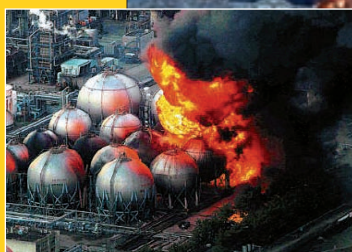
Lire en page 3



Explosion de la centrale nucléaire de Fukushima au Japon

Un nouveau «Tchernobyl» ?

Lire en page 24



Repères

35

blessés déplorés au terme de heurts et jets de pierres entre supporters, vendredi après-midi, au stade du 1^{er}-Novembre à Batna.

6,7

millions de Nigériens se sont rendus, hier, aux urnes pour le second tour de l'élection présidentielle qui devra départager Mahamadou Issoufou et Seïni Oumaro.

15

personnes ont été tuées vendredi dans le centre de la Somalie dans des combats opposant les insurgés shebab aux miliciens pro-gouvernementaux.

Que fera Haraoubia ?



Le mouvement de protestation, qui se propage dans les universités, a mis à mal le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique qui multiplie, depuis quelques jours, les réunions de consultation pour tenter de désamorcer cette crise qui prend des proportions alarmantes, avons-nous appris de source sûre. M. Haraoubia aurait été en effet sommé, par les plus hautes autorités du pays, de trouver une solution pour que la protestation cesse avant la fin de la semaine en cours. Pour rattraper le retard cumulé dans certaines universités, l'annulation des vacances n'est pas à exclure, précisent nos sources.

La crise libyenne inquiète la FAO

La sécurité alimentaire en Libye, en proie à une instabilité politique depuis trois semaines, «est une source de préoccupation», a estimé, hier, la FAO. «En Libye, l'impact de la crise actuellement en cours sur la sécurité alimentaire est source de préoccupation aussi bien pour ce pays que pour les pays limitrophes du fait à la fois de la dépendance de cette région des importations céréalières, des perturbations possibles des flux de biens et services et des déplacements de population» a précisé la FAO. Selon la responsable du service des opérations d'urgence de la FAO, Daniele Donatri, «la crise actuelle aura probablement un impact significatif sur la sécurité alimentaire en Libye et dans les zones avoisinantes qui en subissent les conséquences».

Elle a ajouté qu'en Libye, la situation pourrait conduire à «l'interruption soudaine des importations et l'effondrement de la filière de distribution interne. L'épuisement des stocks alimentaires et la disparition de la main-d'œuvre rurale sont autant de facteurs qui pourraient, à long terme, nuire gravement à la sécurité alimentaire».



Bill Gates riche et philanthrope



Bill Gates a perdu sa place d'homme le plus riche du monde au classement Forbes de l'année dernière mais ça n'a pas d'importance pour le fondateur de Microsoft. S'il a rétrogradé à la deuxième place derrière Carlos Slim, c'est pour la bonne cause, puisqu'il a injecté près de 28 milliards de dollars (20 milliards d'euros) dans la fondation éponyme qu'il gère avec sa femme depuis 2008.

David Lincoln, interrogé par Reuters, explique que la fortune du magnat de l'informatique s'élèverait à quelques 49 milliards de dollars (35 milliards d'euros) derrière Carlos Slim qui aurait 60 milliards de dollars (43 milliards d'euros) de réserve. Toujours selon Lincoln, "Gates aurait une marge confortable (devant Slim ndr) s'il n'avait pas découvert la philanthropie" auquel cas il serait riche de 88 milliards de dollars (63 milliards d'euros).

Les espaces publics au Maghreb en débat

Plusieurs thématiques sont au programme du colloque international sur "Les espaces publics au Maghreb : au carrefour du politique, du religieux, de la société civile, des médias et des NTIC", qui s'ouvrira mardi à Oran avec la participation de chercheurs et universitaires algériens et étrangers. Plus de trente communications figurent au programme de ce colloque international prévu du 15 au 17 mars et sont réparties à travers sept thématiques dédiées respectivement aux "Espaces publics: regards croisés autour des concepts", "Espaces publics: approches théoriques", "Espaces publics : pratiques médiatiques et communicationnelles", "Espaces publics et nouvelles frontières du virtuel", "Espaces publics: expressions, discours et pratiques sociales", "Espaces publics : religion et politique" et enfin "Espace public et ville", ont expliqué les organisateurs.

Cette rencontre internationale, organisée par la division socio-anthropologie de l'Histoire et de la Mémoire du CRASC (Oran) et le Laboratoire Dirasset (Tunis) avec le soutien de la fondation Hanns Seidel, verra la participation de chercheurs et universitaires venus de divers établissements d'enseignement supérieur du pays ainsi que du Maroc, de Tunisie, de France, de Belgique et d'Espagne.

Recours aux réserves stratégiques pour les USA ?



Le président américain, Barack Obama, a annoncé vendredi que son pays est prêt à puiser dans ses réserves stratégiques de pétrole, ajoutant toutefois que cela n'est pas encore nécessaire malgré l'augmentation des prix du pétrole. «Chacun devrait savoir que si la situation l'exige, nous sommes préparés à puiser dans les importants stocks de pétrole que nous avons dans nos réserves stratégiques pétrolières», a déclaré le président américain lors d'une conférence de presse. M. Obama a reconnu que les troubles en Afrique du Nord et Moyen-Orient avaient «ajouté de l'incertitude», et que la perte de production en Libye avait «réduit l'offre» disponible.

Dixit



Barack Obama :

«Je veux m'assurer que toutes les décisions que je prends et qui impliquent la puissance militaire américaine soient bien réfléchies et prises en étroite consultation avec le secrétaire à la Défense Robert Gates, et le chef d'état-major des armées, Mike Mullen, et toutes les personnes concernées (...) À chaque fois que j'envoie les forces américaines dans une situation potentiellement hostile, il y a des risques encourus et des conséquences. Et il est de mon devoir, en tant que président, de veiller à ce que nous prenions compte de tous ces risques.»

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE
Revoilà le débat

Le président de la République devrait procéder dans les prochains jours à l'installation d'une commission ad hoc pour procéder à l'élaboration du texte dans les plus brefs délais.

PAR SADEK BELHOCINE

Une révision de la Constitution devrait avoir lieu avant la fin de l'année, a appris le *Midi Libre* de sources sûres. Ainsi, Le président de la République devrait procéder dans les prochains jours à l'installation d'une commission ad hoc pour procéder à l'élaboration du texte dans les plus brefs délais. Aucune information n'a toutefois filtré sur le contenu de cette nouvelle mouture. Après avoir procédé à une révision partielle du texte fondamental le 12 novembre 2008, notamment l'article 74 de la Constitution qui limitait le nombre de mandats présidentiels à deux, Bouteflika s'attaque au chantier dont il s'était publiquement et à plusieurs reprises engagé à mettre en œuvre, «une révision en profondeur». Dans la conjoncture actuelle, elle s'impose d'elle-même.

On ne sait rien encore des intentions du chef de l'Etat sur la nature de la révision constitutionnelle ni sur la procédure choisie pour accomplir cette réforme. Il reste qu'Abdelaziz Bouteflika a une vision de ce que sera la prochaine étape, dans le sens où il a critiqué, à travers certaines de ses déclarations, l'actuelle Constitution qui ne détermine pas, selon lui, de façon nette, la nature du régime en Algérie. «*Nous ne sommes ni dans un régime présidentiel, ni dans un régime parlementaire*», n'a-t-il cessé de répéter. Régime présidentiel ou parlementaire, le débat resurgit ces derniers temps sur l'élection d'une assemblée constituante. Il semble que le régime présidentiel, qui a fait son temps et qui, à la faveur des bouleversements survenus dans la région la plus proche de nous et qui continuent en s'élargissant au Monde arabe, ne soit plus d'actualité. Il reste deux



Abdelaziz Bouteflika, président de la République.

options pour le futur pouvoir politique. Le Régime parlementaire est en tête de liste. Il est réputé être le système constitutionnel qui offre le plus d'équilibre entre les pouvoirs du gouvernement et ceux du Parlement. Là où le gouvernement est politiquement et collectivement responsable devant le Parlement et où, en contrepartie, le gouvernement peut recourir au droit de dissolution. Ce choix est exprimé par le FNA de Moussa Touati et les partis islamistes dont le MSP de Bougerra Soltani, membre de l'Alliance présidentielle qui regroupe, outre ce parti, le FLN et le RND. Ces deux dernières formations politiques, majoritaires dans les Assemblées élues ne partagent pas ce point de vue. Le RND et son secrétaire général, Ahmed Ouyahia, se font discrets sur cette question. Pour sa part, Abdelaziz Belkhadem, secrétaire général du FLN, lui ne cesse d'évoquer ce grand chantier législatif. Reste que le patron du vieux parti oublie dans son discours le débat de fond qui doit déterminer les modalités de refonte de la Constitution. C'est ainsi qu'il estime que la revendication pour une révision profonde de cette Constitution «*demeure valable*» et même s'il souligne la nécessité d'une révision en profondeur du texte fondamental, le n° 1 du vieux

parti est catégorique au sujet d'une assemblée constituante, revendiquée notamment par le FFS de Hocine Aït Ahmed et le PT de Louisa Hanoune. Il dit «*non*» pour une assemblée constituante dans une interview à l'APS. Selon lui, cette idée politique qui fait table rase de tout ce qui a été acquis depuis l'indépendance, peut susciter l'adhésion de certains partis, mais que ces idées peuvent être complétées comme elles peuvent essuyer le refus d'autres partis. Cette idée, comme le Sg du FLN peut le constater, est revendiquée par le Parti des travailleurs (PT) qui en a fait son cheval de bataille durant ces dernières années et tout récemment, Louisa Hanoune s'enorgueillit d'affirmer que le chef de l'Etat est favorable à cette option. «*Le président de la République m'a confirmé qu'il partage*

l'option d'une assemblée constituante», a révélé la patronne du PT. Faudra-t-il prendre pour argent comptant ce que révèle la passionaria algérienne. Au quel cas, l'Algérie se dirigerait vers une Assemblée constituante, et ainsi repartir à «zéro», comme le craint le Sg du FLN. Au fait, une assemblée constituante est une institution collégiale avec pour tâche la rédaction ou l'adoption d'une constitution, c'est-à-dire le texte fondamental d'organisation des pouvoirs publics d'un pays. Qui est membre de cette assemblée ? Tout dépend des circonstances et de la conjoncture dans lesquelles se trouve le pays. Régime parlementaire ou assemblée constituante, les débats seront sans nul doute assez houleux.

S. B.

Sous la Plume

Divergences

PAR SORAYA HAKIM

La scène politique fait sa mue. Certains partis politique appellent à une constituante. L'actuelle APN est décriée par tout le monde sauf ceux qui y trouvent leurs comptes. Aux yeux de beaucoup, elle a perdu tout crédit. L'option d'une assemblée constituante chère au FFS est une proposition longuement revendiquée par Hocine Aït Ahmed et adoptée, bien plus tard, par le Parti des travailleurs.

Mais au fait c'est quoi une constituante ? C'est une assemblée nationale élue pour un court mandat et chargée uniquement de la rédaction d'une nouvelle Constitution.

Une fois la nouvelle loi fondamentale soumise à un référendum et adoptée par le peuple, l'assemblée est dissoute de fait. C'est aussi le vœu pieux du PT par la voix de son secrétaire générale qui a longtemps exigé la dissolution de l'Assemblée nationale populaire. D'autres font plutôt dans la nuance comme le MSP, Nahda FNA et se bornent à réclamer la révision de la Constitution et notamment l'ar-

ticle sur la non limitation des mandats présidentiels. Il y a ceux comme Ahmed Benbitour qui prônent le changement pacifique.

L'ancien chef de gouvernement a lancé l'Alliance nationale pour le changement (ANC) avec des représentants du mouvement El Islah, du Parti du renouveau algérien, du Mouvement de la jeunesse pour le développement (MJD), du mouvement El Infitah, de l'Association des oulémas algériens et d'organisations syndicales.

Ces derniers doivent tenir un meeting populaire le 18 mars. Mais le plus vieux parti ne l'entend pas de cette oreille et semble hostile à cette assemblée constituante qui ferait table rase de tous les acquis depuis l'indépendance.

Pas question pour lui de repasser par la case départ, révision de la Constitution actuelle c'est OK une Constituante c'est niet. Il reste indéniable que Pouvoir, partis politiques, jeunes de la société civile doivent s'associer pour enclencher le débat.

S.H.

DISSOLUTION DU PARLEMENT ET ÉLECTIONS ANTICIPÉES
Ennahda remet ça

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le mouvement Ennahda emboîte le pas au Mouvement de la société pour la paix et réclame à son tour la révision de la Constitution. Un changement en «profondeur», comme l'a signifié hier, Lalaoui Benmokhi, membre du Conseil consultatif de cette formation politique d'obédience islamique. S'exprimant hier sur les ondes de la chaîne III de la radio nationale, il a suggéré que la révision de la loi fondamentale du pays soit faite de manière à limiter les mandats présidentiels, de même que la dissolution de l'Assemblée populaire nationale et l'organisation d'élections anticipées.

«*Nous préconisons la formation d'un gouvernement provisoire d'union nationale qui sera chargé de la préparation d'élections transparentes, la révision de la loi fondamentale, ainsi que les lois organiques devant consacrer la séparation des pouvoirs*», a soutenu Lalaoui Benmokhi. Plus explicite, l'invité de la radio a estimé que «*les prérogatives du chef de l'Etat sont*

actuellement démesurées», proposant dans ce sens la réduction des mandats présidentiels «*à deux mandats de quatre ans chacun*». Par ailleurs, le mouvement Ennahda préconise l'application d'un régime parlementaire, allongeant ainsi la liste des adeptes de ce mode de gouvernance revendiqué rappelons-le par le MSP et le FNA.

La révision de la Constitution est revenue au devant de la scène nationale ces derniers jours à la lumière des développements qui s'opèrent dans certains pays arabes. Les appels au changement se multiplient, mais la nature de ce changement diverge d'un côté à l'autre. Les adeptes de la mise en place d'une assemblée constituante chapeautés par le FFS de Hocine Aït Ahmed et l'ex-Secrétaire général du FLN Abdelhamid Mehri, qui appellent à l'avènement de la deuxième République et ceux appellent à la révision de la Constitution sans pour autant remettre en cause les fondements de l'Algérie indépendante.

M. C.

DISSOLUTION OU NON DE L' APN

LA CLASSE POLITIQUE DIVISÉE

L'Assemblée populaire nationale (APN) subit depuis de longs mois des attaques répétées pour sa dissolution. Ceux qui appellent à la dissolution de la Chambre basse l'accusent d'être «une simple chambre d'enregistrement».

PAR KAMAL HAMED

La suspension, par deux partis, Le RCD a donc décidé mercredi dernier de suspendre ses activités à l'APN. Le groupe parlementaire de ce parti estime, dans le communiqué rendu public à cet effet, que cette suspension sera en vigueur «jusqu'à ce que les conditions d'une transmission fidèle des interventions des députés soient garanties». La décision du parti de Saïd Sadi considère aussi que l'APN est nettement en retrait par rapport aux événements qui secouent le pays depuis le début du mois de janvier puisqu'elle se refuse à ouvrir le débat sur les préoccupations des Algériens. Ce n'est pas pour la même raison que le FNA a suspendu lui aussi ses activités à l'APN puisque le parti de Moussa Touati a voulu, lui, dire sa désapprobation concernant le projet de loi relatif à la commune qui devait être examiné par la plénière de l'APN hier. Estimant que ce code communal fait la part belle à l'administration, représentée par le wali notamment, lequel détient ainsi l'essentiel des prérogatives, alors que les élus locaux sont réduits au simple rôle de

figurants, le FNA a appelé ses élus locaux à observer un sit-in devant l'APN le jour de vote du code communal. L'APN est plus que jamais dans l'œil du cyclone tant la décision de ces deux partis illustre on ne peut mieux le tumulte qui règne au sein de cette institution. Une institution que d'aucuns accusent de «ne pas accomplir sa mission comme il se doit». On comprend dès lors pourquoi les appels à la dissolution de l'APN se sont multipliés ces derniers mois. D'ailleurs les deux partis sus-cités soutiennent cette perspective à laquelle, à vrai dire, ils appellent de tous leurs vœux. Le RCD et le FNA se sont en effet, et à maintes reprises, prononcés en faveur de la dissolution de la Chambre basse. D'autres partis politiques, à l'exemple des mouvements El Islah et Enahda et du Parti des travailleurs en ont fait de même. La secrétaire générale du Parti des travailleurs est celle qui a le plus mis l'accent sur cette question. Louisa



Siège de l'Assemblée populaire communale.

Hanoune mène en effet depuis de longs mois une inlassable campagne pour la dissolution de l'APN. Une dissolution qui induit l'organisation d'élections législatives anticipées. Les voix appelant à la dissolution de l'Assemblée gagnent du terrain puisque même au sein des partis de la coalition gouvernementale cette revendication est avancée. Le vice-président du MSP, Abderrazak Makri, s'est prononcé pour.

Cet influent membre de ce parti a certes parlé en son nom personnel, mais il n'en demeure pas moins que l'idée fait son chemin. Il faut dire aussi que les députés, par leur attitude, ne font que donner du grain à moulin aux partisans de cette revendication ; les élus du peuple, aux-

quels il est reproché d'avoir des mirobolants salaires, ne cessent de boudier les séances de l'APN au point où des séances plénières à l'examen ou à l'adoption des lois ont été tout simplement reportées faute de quorum. Une situation qui a fait sortir Abdelaziz Ziari de ses gonds puisqu'il a menacé de durcir les dispositions du règlement intérieur de l'Assemblée pour mettre fin au problème de l'absentéisme.

Cette situation est révélatrice de l'état de laisser-aller atteint par cette institution, ce qui laisse grande ouverte la porte à son éventuelle dissolution, même si, jusque-là, des membres du gouvernement ont exclu cette hypothèse.

K. H.

L'ANSEJ ET LA CNAC COMPTENT CRÉER 50.000 MICRO-ENTREPRISE EN 2011

De nouvelles mesures appliquées dès aujourd'hui

PAR AHMED BOUARABA

Les nouvelles mesures, destinées à la valorisation des dispositifs de création d'activités, dans leurs volets liés à l'appui et à l'encouragement à l'entrepreneuriat, ne peuvent être efficaces sans que les responsables locaux, chargés pour ce faire, ne les comprennent et les traduisent par des actes. C'est la voie empruntée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale en regroupant, hier à Alger, les directeurs d'antenne et les directeurs d'agence de wilaya de l'Ansej (Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes) et la Cnac (Caisse nationale d'assurance chômage). Présentant ces nouvelles mesures, Tayeb Louh a interpellé les responsables locaux, notamment pour la réalisation des objectifs tracés par l'État en «veillant sur l'application des lois». Le ministre a, concernant le financement de la micro-entreprise et l'encouragement de l'esprit d'entrepreneuriat, indiqué que maintes mesures ont été prises, lors du dernier Conseil des ministres, à l'image de la suspension de l'attestation de la double éligibilité, qui est délivrée par le agences et qui «entraîne systématiquement le financement des projets par les banques». En outre, le délai de traitement des dossiers par les banques a été réduit à «deux mois» ainsi que le relèvement du capital du fonds de garantie de 20

à 40 milliards de dinars. Concernant l'apport personnel, M. Louh a fait savoir que «le seuil minimum passe de 1% au lieu de 5% lorsque le montant global de l'investissement est inférieur à 5 millions de dinars et est de 2% au lieu de 10% lorsque le montant est inférieur à 10 millions». En matière de délai accordé pour le début du remboursement de ces crédits, Tayeb Louh a parlé de «3 ans, pour le principal du crédit bancaire, pour une durée de remboursement qui passe de 5 ans à 8 ans. Aussi, une année pour les intérêts bancaires, qui sont bonifiés à hauteur de 80% dans le Nord et à 95% dans les Hauts-Plateaux et le Sud.

Le ministre a aussi noté la mise en place de 3 autres mesures supplémentaires, «très importantes» arrêtées afin de «faciliter l'installation des promoteurs avec le maximum de contraintes financières». Il s'agit d'un crédit de 500.000 DA, sans intérêt, qui est accordé pour supporter les charges locatives, pour une durée moyenne de 2 années.

Pour les candidats désireux d'opter pour un véhicule-atelier, particulièrement ceux sortant des centres de formation professionnelle, à l'exemple du plombier et du mécanicien auto, un crédit de 500.000DA, sans intérêt également, leur est accordé. Pour ceux désireux de s'installer dans le cadre de cabinets groupés à l'exemple

des médecins, notaires, architectes et autres, un crédit d'1.000.000DA est accordé pour la location d'un local. Le ministre a, à cette occasion, tenu à souligner que toutes ces mesures «ont été adoptées et publiées dans le numéro 14 du Journal officiel». Sur ce dernier point, il convient de noter que «la mise en œuvre de ces mesures est immédiate (...) le programme débutera à partir de demain (Ndlr aujourd'hui)», a-t-il dit. D'autre part, le ministre a préconisé à ses cadres de «développer l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des promoteurs».

Il a, en outre, recommandé de «spécialiser des guichets» pour la mise en œuvre des deux nouvelles mesures, à savoir celles concernant le véhicule-atelier et les cabinets groupés. Sur un autre plan, M. Louh a, afin de répondre aux flux de la demande, demandé de renforcer des moyens humains nécessaires par le biais du recrutement dans le cadre du DAIP. Tout en notant que l'objectif annuel de l'Ansej et de la Cnac est de «créer entre 40.000 et 50.000 micro-entreprises», le ministre a tenu à souligner ceci : «Si nous facilitons et levons les obstacles, ils (jeunes) vont faire des miracles (...) mais tout dépend de vous». C'est dire que ces mesures, une fois appliquées sur le terrain, feront le bonheur de milliers de jeunes et seront une valeur-ajoutée pour l'Algérie.

A. B.

CRÉDIT IMMOBILIER DESTINÉ AUX JEUNES

La Cnep a accordé plus de 4 milliards DA

PAR INES AMROUDE

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep) a accordé, à fin 2010, près de 3.000 crédits immobiliers aux jeunes pour un montant de plus de 4 milliards DA, a indiqué Nacera Ibarissen, chargée de communication de la Caisse. Dans un entretien accordé à l'APS, Le responsable a expliqué que «Depuis le lancement de ce crédit en avril 2008, la Cnep-banque a accordé 2.882 crédits-jeunes pour un montant global de 4,2 milliards (MDS) DA, destinés à l'acquisition d'un logement neuf ou ancien, à la construction, l'extension ou la surélévation d'un bien immobilier», a-t-elle précisé. Elle a souligné que ce crédit a connu une nouvelle impulsion depuis son élargissement, en 2009, aux jeunes de 35 ans et moins, alors qu'il ne concernait auparavant que les jeunes ne dépassant pas 30 ans. Les jeunes peuvent, grâce à ce mécanisme, obtenir un crédit à 100% du prix de vente d'un logement neuf ou du devis estimatif dans le cadre des travaux de construction, d'extension ou de surélévation d'une habitation. Mais lorsqu'il s'agit d'une cession de bien entre particuliers, le financement est calculé

entre le prix déclaré de la transaction et l'estimation de la garantie expertisée par un expert agréé près des tribunaux, selon les précisions de la banque. Sur une durée maximale de 40 ans avec une limite d'âge de 70 ans, les jeunes sont soumis à des taux de 5% pour les épargnants et de 6% pour les non épargnants, selon la même source. Cette frange de la société, représentant trois quarts de la population en Algérie, est aussi éligible aux crédits immobiliers aux taux bonifiés de 1% ou 3%, entrés en vigueur l'année dernière.

Depuis sa spécialisation dans les crédits immobiliers dans les années 70, la Cnep, créée en 1964 avec la simple vocation de caisse d'épargne, a accordé 443.000 crédits hypothécaires aux particuliers à fin 2010, totalisant un montant de 220 milliards de dinars, selon Mme Ibarissen. «Les conditions d'octroi de crédits n'ont pas cessé de connaître des facilitations depuis», a-t-elle assuré. En 2010, la banque a octroyé 17.087 crédits (+6% par rapport à 2009) aux particuliers pour une valeur globale de 24,3 milliards DA, en hausse de 30% par rapport à 2009, selon un document rendu public

récemment par la Cnep. Les crédits immobiliers à taux bonifié accordés par cette banque ont atteint 6.218 crédits en 2010, dont 6.119 à un taux de 1% et 99 avec un taux de 3%. D'un montant de 7,73 MDS DA, ce type de crédit représentait plus d'un tiers de la totalité des crédits accordés, selon le même document. Concernant le financement des cessions de biens entre particuliers, la Cnep-banque a accordé 1.652 crédits en 2010 pour un montant de 4,7 MDS DA, selon la même source.

Plus de 360 de ces crédits ont été accordés aux épargnants pour un montant de 912 millions DA alors que près de 1.300 crédits ont été destinés aux non épargnants pour un montant de 3,8 MDS DA. Selon Mme Ibarissen, ce type de crédit a été boosté suite à l'application, en 2004, de la «fiche de renseignement» qui n'impose plus aux clients de payer les honoraires de notariat requis pour l'obtention de «la promesse de vente», exigée auparavant. Cette fiche de renseignement, d'une validité de 90 jours, est établie entre l'acheteur et le vendeur par un agent chargé du crédit au niveau d'une agence Cnep-Banque, a-t-elle rappelé.

I. A.

FINANCEMENT DES PROJETS DE JEUNES PROMOTEURS

Les conditions d'octroi publiées au JO

Désormais, les textes réglementaires régissant l'octroi des aides financières destinées aux jeunes porteurs de projets et les seuils des montants accordés sont connus et publiés au Journal officiel. Les conditions et le niveau d'aide apportée aux jeunes promoteurs, diplômés de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, ont été fixés par un décret exécutif publié au Journal officiel.

Selon ce texte, le seuil minimum des fonds propres des jeunes promoteurs inscrits aux services de l'Agence nationale de l'emploi en tant que demandeurs d'emploi dépend du montant de l'investissement de création ou d'extension projeté.

Il est fixé à 1% du montant global de l'investissement lorsque celui-ci est inférieur ou égal à 5 millions DA, et à 2% du montant de l'investissement lorsque celui-ci se situe entre 5 millions DA et 10 millions DA.

Le montant des prêts, variant en fonction du coût de l'investissement, est fixé à 29% du coût global de l'investissement lorsque celui-ci est inférieur ou égal à 5 millions DA, et à 28% du coût global de l'investissement lorsque celui-ci est situé entre 5 millions DA et 10 millions DA. Des prêts non rémunérés supplémentaires de 500.000 DA destinés à l'acquisition de véhicules pour l'exercice de l'activité ou pour la prise en charge du loyer du local destiné à la création de cabinets groupés médicaux, d'auxiliaires de justice, et d'expertise comptable peuvent être accordés, selon le texte. Outre les avantages prévus par la législation en vigueur, les jeunes promoteurs bénéficient d'une bonification des taux d'intérêt fixée à 80% du taux débiteur pour les investissements réalisés dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, du BTPH ainsi que de l'industrie de transformation. Elle est fixée à 60% du taux débiteur appliqué par les banques au titre des investissements réalisés dans tous les autres secteurs d'activités. Lorsque les investissements sont situés dans les wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud, les bonifications prévues ci-dessus sont portées respectivement à 95% et à 80% du taux débiteur. Il est précisé en outre que les bénéficiaires du crédit ne supportent que le différentiel non bonifié du taux d'intérêt.

I. A.

QUELQUES DIZAINES DE PERSONNES SEULEMENT PRÉSENTES

LA MARCHÉ DU CNCD DE NOUVEAU AVORTÉE

Comme prévu les forces de l'ordre ont empêché la marche à laquelle a appelé la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD), aile partis politiques. Cette marche devait s'ébranler de la place du 1^{er}-mai en direction de la place des Martyrs. Peu de personnes ont répondu présent à cet appel.

PAR KAMAL HAMED

En effet, ils étaient juste quelques dizaines qui, malgré la pluie battante, ont tenu à être là pour réitérer leurs revendications relatives au changement. Bien avant 11 du matin, heure prévue pour entamer la marche, des petits groupes de militants, essentiellement ceux affiliés au RCD, essayaient de se regrouper alors que les forces de l'ordre qui ont, comme d'habitude, bouclé tout le périmètre de la place du 1^{er}-Mai en fermant les placettes à l'aide de barrières, vou-



laient à tout prix les en empêcher. A 10h45 le président du RCD, Saïd Sadi, arrive sur les lieux à bord de sa voiture. Très vite les forces de l'ordre l'ont encerclé pour l'empêcher de rallier les manifestants. Il a été repoussé alors vers l'hôpital Mustapha-Bacha et de là il a été prié de remonter dans sa voiture et de quitter les lieux ; et c'est ce qui fut. Dès lors il ne restait plus que Me Ali Yahia Abdenour, le président d'honneur de la Ligue algérienne

de défense des droits de l'homme (LADDH), qui a été lui aussi cantonné dans un coin avec d'autres militants de la CNCD avant d'être forcés à quitter les lieux à bord d'un véhicule. «Djazair hora dimocratia (Algérie libre et démocratique), le slogan fétiche des militants du RCD, est alors repris en chœur par les présents au sein desquels on pouvait distinguer quelques députés de ce parti politique. Les forces de l'ordre autant que les manifestants avaient, hier, les nerfs à fleur de

peau. D'où quelques heurts entre les deux parties qui se sont soldés par des interpellations. Selon le député Boubakeur Derguini cent personnes, au moins, ont été interpellées par les forces de l'ordre. Ce député nous a aussi indiqué que sa collègue, Leila Hadj Arab, a été blessée à la cheville. L'avocate Sadat Fata a perdu connaissance et a été évacuée. Les forces de l'ordre ont réussi, aux environs de 11h 30, à disperser les manifestants alors que

ces derniers promettaient de revenir la semaine prochaine. La CNCD, aile partis politiques, est décidée à maintenir la pression en organisant une marche chaque samedi et ce même si, comme l'ont noté les observateurs, la désaffection des militants et de plus en plus évidente. En effet entre la foule ayant assisté à la première tentative de marche, le 12 février dernier, et celle qui était présente hier, il y a incontestablement une grande différence. Si le 12 février les manifestants se chiffraient par centaines, hier ils étaient juste quelques dizaines. Il faut dire que, minée par les divergences, la CNCD s'est scindée en deux camps distincts, l'un comprenant les syndicats et les associations de la société civile et l'autre, celui qui a appelé à la marche d'hier, les partis politiques emmenés par le RCD.

K. H.

LA GRÈVE SE MAINTIENDRA ENCORE

Les étudiants «donnent naissance» au Cnea

PAR CHAFIKA KAHLAL

Les étudiants algériens ont tenu, vendredi dernier jusqu'à une heure tardive, leur première réunion dans le cadre de la toute nouvelle organisation à laquelle ils ont donné naissance officiellement vendredi, la Coordination nationale des étudiants autonomes (CNEA). Loin de toute autre ancienne représentation, les étudiants ont décidé de fonder une organisation qui les représente réellement, «puisque les dites organisations estudiantines telles que l'UGEL et l'UNEA ne représentent guère les étudiants, bien au contraire, elles se sont opposées à nos actions légitimes», nous diront des membres de la Coordination nationale des étudiants autonomes.

Il faut rappeler qu'une dizaine de représentants des différentes universités et écoles supérieures algériennes ont donc répondu favorablement à l'appel de la Coordination des comités d'Alger (CCA) pour tenir le premier congrès de la CNEA en annonçant l'unification de tous les comités universitaires autonomes à travers le pays. La réunion été donc l'occasion de faire le point sur les actions des étudiants durant ces huit semaines de grève à tous les niveaux. Aussi les propositions du

ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique étaient au cœur du débat.

Il a aussi été décidé d'élaborer une plateforme qui englobe les revendications de tous les étudiants des écoles supérieures, préparatoires ainsi que ceux des différentes facultés relevant des deux systèmes, classique et LMD. Les étudiants se sont tous mis d'accord sur les grands problèmes que connaît l'université algérienne, notamment en matière de sécurité et aussi la précarité de la vie estudiantine et les conditions socio-pédagogiques.

La Coordination nationale des étudiants autonomes a exprimé donc son souhait de revaloriser la bourse universitaire. Mais ce qui préoccupe le plus les étudiants algériens est toujours ce fameux article 10-315 qui, malgré son abrogation, ne semble pas répondre aux aspirations des étudiants et crée plutôt un conflit entre les étudiants des deux systèmes classique et LMD qui défendent, chacun de son côté, leur système. Il faut rappeler que les étudiants du système classique refusent que leurs diplômes soient dévalorisés par rapport à celui du LMD puisque ce dernier est classé à la faveur des derniers changements (l'annulation du décret) dans la catégorie

13 alors que celui du classique est resté dans la catégorie 11, chose que trouvent les étudiants du classique «injuste», tandis que ceux du LMD défendent cette mesure en s'appuyant sur l'avantage qu'ont les étudiants du classique de passer en synthèse et rattrapage alors qu'eux n'ont pas cette possibilité. La CNEA dans sa réunion de vendredi a mis fin à ce conflit en réclamant à la tutelle «de trouver un nouveau système qui peut satisfaire les deux systèmes» et leurs représentants sont décidés de ne faire aucune concession là-dessus à la tutelle.

Dans son communiqué, la CNEA a annoncé la tenue d'un nouveau sit-in devant le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique mardi 15 mars et le maintien de la grève jusqu'à satisfaction totale de leurs revendications. Aussi la Coordination nationale des étudiants autonomes a appelé, toujours dans son communiqué, les étudiants de toutes les facultés et écoles supérieures du pays à se mobiliser et paralyser complètement le secteur. Il faut aussi noter que selon des membres de CNEA, cette dernière compte avoir recours à la marche en cas de la non prise en charge rapide des doléances des étudiants.

C. K.

LES MÉDECINS RÉSIDENTS MAINTIENNENT LEURS REVENDICATIONS

Grève mardi et mercredi

Les médecins résidents tiennent toujours à leurs revendications tandis que la tutelle garde le silence. Ils déposeront aujourd'hui, selon un membre du collectif des médecins résidents, un préavis de grève pour mardi et mercredi prochains. Cette décision est venue après la décision du collectif d'organiser leur deuxième et dernier sit-in avant de passer au mouvement de grève.

Il faut rappeler que les médecins ont tenu deux sit-in, lundi et vendredi derniers,

pour revendiquer l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles et pédagogiques. «Nous avons des revendications socioprofessionnelles et pédagogiques. Nous demandons qu'on nous écoute, et qu'on puisse travailler dans des conditions adéquates qui permettent une meilleur prise en charge du citoyen en matière de soins», a déclaré le docteur Amine Benhabib. Aussi, les revendications des médecins résidents portent notamment sur l'abrogation du Service civil, la révision

de l'actuel statut, un relèvement des salaires et la validation des formations spécialisées nationales et internationales effectuées par les résidents au cours de leurs cursus.

Il faut noter que le ministère de la Santé n'a eu, jusqu'ici, aucune réaction et les médecins attendent toujours «une discussion directe» avec le département de Ould Abbès afin de trouver «des solutions définitives à leurs problèmes».

C. K.

LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

La contribution financière de l'Algérie saluée

Près de 12 milliards de dollars ont été mobilisés par les pays parties à la Convention des Nations unies pour la lutte contre la désertification (UNCCD) dans le monde, dont 2 MDS ont été apportés par l'Algérie, a indiqué le ministère de l'Agriculture et du Développement rural dans un communiqué rendu public, hier.

Ce budget est notamment destiné à la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la gestion durable des ressources naturelles, précise le document, citant le rapport final de la neuvième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention onusienne.

Ce rapport, qui a sanctionné les travaux de cette session tenue le 25 février dernier, porte sur des recommandations qui vont être soumises pour examen et adoption lors la 10^e session de la Conférence des parties (COP 10), qui se tiendra du 10 au 21 octobre 2011 à Changwon City en République de Corée. En mobilisant 2 MDS de dollars, l'Algérie occupe avec le Brésil (3 MDS), la première place avec un même nombre de projets initiés par ces deux pays pour la lutte contre la désertification, suivis de l'Espagne avec moins de 2 MDS de dollars, selon le communiqué. L'analyse des flux financiers en direction de la lutte contre la désertification dans le monde indique que le continent africain, le plus menacé par ce phénomène, se classe en 2^e position après l'Amérique latine et les Caraïbes en termes d'investissements, avec près de 26% du montant total consacré par l'Afrique à la lutte contre ce fléau. La part de l'Algérie représente à elle seule 64% des investissements africains. Au niveau africain, l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie, Libye et Egypte) se classe en 1^{ère} position avec 2,5 MDS de dollars mobilisés dont 80% par l'Algérie (2 MDS de dollars).

«Ces résultats ont permis de démontrer à la communauté internationale la priorité et l'intérêt qu'accorde l'Algérie à la lutte contre la désertification d'une part, et à l'amélioration de la sécurité alimentaire du pays d'autre part», souligne, à cet effet, le communiqué du ministère. L'Algérie, en sa qualité de présidente du Groupe des pays africains à l'UNCCD et présidente en exercice du Comité consultatif régional africain de lutte contre la désertification de (CCRA), a pris part à la neuvième session du (CRIC 9) avec une importante délégation composée de cadres et de chercheurs.

I. A.

CONFLIT EN LIBYE

KADHAFI TENTE DE REPRENDRE LE DESSUS

Les forces loyales au colonel Kadhafi semblent reprendre le contrôle des villes libyennes, c'est le cas de Zaouiah, une ville proche de Tripoli où les militaires ont poursuivi leur offensive vers le golfe de Syrte où se trouvent plusieurs ports pétroliers : l'enjeu majeur des deux parties en conflit.

PAR SORAYA HAKIM

A Ras Lanouf, port pétrolier stratégique du golfe de Syrte, les insurgés ont abandonné la ville après plusieurs heures de combat. Les anti-Kadhafi se seraient regroupés dans les environs et auraient annoncé qu'ils ont repris le contrôle de cette petite ville, mais les forces du colonel Kadhafi, qui ont la maîtrise des airs et un gros avantage en matière de blindés, semblent avoir repris le dessus sur les différents fronts, ce qui confirmerait l'offensive de grande ampleur annoncée jeudi dernier à la télévision par Saïf al Islam, l'un des fils du colonel Kadhafi. À Tripoli, vendredi, pour dissuader les manifestants, les forces de sécurité ont eu recours au gaz lacrymogène. Sentant qu'ils ont perdu du terrain, les anti-Khadafi se sentent abandonnés par la com-



munauté internationale. Le chef du Conseil national de transition demande qu'elle (la communauté internationale) assume ses responsabilités tout en avertissant que tout retard dans l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Libye pourrait permettre à Kadhafi de remporter une victoire. Mais c'est là où le bât blesse. La communauté internationale hésite, tergiverse, mais c'est surtout la prudence qui domine chez les

27 de l'UE qui restent sceptiques quant aux frappes aériennes ciblées mais reconnaissent néanmoins l'opposition libyenne tout en appelant le leader libyen à démissionner dans les plus brefs délais. Ils ont aussi averti qu'ils examineraient «toutes les options nécessaires», y compris militaires, pour protéger la population civile, mais souligné que toute action nécessiterait l'aval de l'Onu et de la Ligue arabe, une perspective que cer-

tains diplomates considèrent peu probable. Mais cette idée ne séduit pas Angela Merkel qui s'est ainsi dite «fondamentalement sceptique». L'Allemagne veut rester très prudente et connaître la position des pays voisins et de la Ligue arabe avant de pouvoir décider quoi que ce soit. Et c'est précisément de l'instauration de la zone d'exclusion aérienne que doit débattre cette même Ligue. Le conflit de la Libye est aussi débattu au sein de l'Union africaine qui rejette toute intervention militaire étrangère et appelle au respect de l'unité et l'intégrité territoriale de la Libye. En outre, elle charge cinq présidents d'aider à résoudre le conflit. Les présidents de Mauritanie, du Congo, du Mali, d'Afrique du Sud et d'Ouganda ont été chargés de prendre contact avec toutes les parties en Libye, de faciliter un dialogue ouvert entre elles, et de prendre contact avec les partenaires de l'UA dans le cadre des efforts en cours en vue d'une résolution rapide de la crise en Libye. En attendant, la crise humanitaire s'aggrave aux frontières. La sécurité alimentaire des populations est préoccupante. La situation qui prévaut dans le pays risque de conduire à une rupture des stocks alimentaires ce qui pourrait nuire gravement aux populations. Des milliers de réfugiés de différentes nationalités attendent dans des conditions déplorable des secours de diverses ONG en attendant un possible retour dans leur pays d'origine sans parler de ceux qui tentent de franchir la Méditerranée pour fuir la folie meurtrière du régime libyen.

S. H.

SUITE AUX DÉCISIONS DE SARKOZY

Tripoli suspend ses relations diplomatiques avec la France



Le régime du colonel Mouammar Kadhafi a annoncé vendredi passé la suspension de ses relations diplomatiques avec la France, au lendemain de la reconnaissance par Paris du Conseil national de transition comme représentant légitime du peuple libyen. Le vice-ministre des Affaires étrangères Khaled Qaid a déclaré à des journalistes à Tripoli que la Libye avait "décidé de suspendre ses relations avec la France", sans donner d'explications ni de détails. Le Conseil européen a décidé de "saluer et d'encourager" le CNLT qu'il "considère désormais comme un interlocuteur politique", a rapporté le président français, précisant lors d'une conférence de presse que les Vingt-Sept étaient "unanimes pour demander le départ du colonel Kadhafi et de ses séides". "M. Kadhafi n'est pas un interlocuteur pour l'Europe", a-t-il dit. L'annonce de la reconnaissance par Paris du Conseil national comme gouvernement légitime de la Libye a comblé d'aise à Benghazi. Un grand drapeau français descend depuis vendredi sur la façade du palais de justice de Benghazi. cette reconnaissance inattendue donne un sérieux coup de pouce au Conseil national, instance censée être à la tête du mouvement du 17 février et de la rébellion armée, qui dans les faits peine toujours à trouver une réalité.

S. H.

INTERVENTION MILITAIRE

Obama reste prudent tout en resserrant l'étau autour du «guide»

En dépit des appels pour des actions plus vigoureuses contre le pouvoir du colonel Maammar Kadhafi le président Barack Obama garde la tête froide en maintenant une attitude prudente quant à une intervention militaire en Libye. "Je veux m'assurer que toutes les décisions que je prends et qui impliquent la puissance militaire américaine soient bien réfléchies et prises en étroite consultation avec le secrétaire à la Défense Robert Gates, et le chef d'état-major des armées, Mike Mullen, et toutes les personnes concernées", a-t-il affirmé vendredi lors d'une conférence de presse. "A chaque fois que j'envoie les forces américaines dans une situation potentiellement hostile, il y a des risques encourus et des conséquences. Et il est de mon devoir, en tant que président, de veiller à ce que nous prenions compte de tous ces risques", a-t-il encore déclaré. À ceux qui lui reprochent de réagir insuffisamment face aux troubles qui secouent la Libye, M. Obama se défend en affirmant avoir pris plusieurs mesures qui sont en train de "resserrer lentement l'étau autour de Kadhafi et de l'isoler", en citant le gel, mesure "la plus importante dans l'histoire jamais opérée par les Etats-Unis", des avoirs du gouvernement libyen d'un montant de 32 milliards de dollars et les sanctions prises par le Conseil de sécurité de l'Onu (saisine de la Cour pénale internationale, embargo sur les armes, interdiction de voyager). Selon le chef de la Maison Blanche, cette pression sur le colonel Kadhafi va se poursuivre et "les options qui sont sur la table n'ont pas été toutes prises". Concernant l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne sur la Libye dont il a dit qu'elle demeurerait un "choix possible", il a indiqué que l'Otan allait se réunir pour examiner cette option, ajoutant que des discussions ont été menées avec les pays arabes et l'Union africaine pour "évaluer leur soutien à une telle action". L'idée d'une zone d'exclusion aérienne est débattue depuis des semaines dans les milieux politique et militaire américains, révélant parfois des contradictions entre les hauts responsables. Intervenant devant la commission sénatoriale



des services armés, le chef du renseignement américain, James Clapper, a estimé que les forces loyalistes libyennes, mieux équipées que les insurgés, finiraient par l'emporter : "Le colonel Kadhafi est prêt à une lutte de longue haleine et rien ne permet de penser qu'il renoncera au pouvoir", a-t-il estimé. Même avis partagé par le directeur de l'Agence du renseignement de la défense, Ronald Burgess, qui a jugé que le dirigeant libyen n'était pas en danger immédiat d'être renversé et qu'il faisait preuve d'endurance. Pris de court par la déclaration du patron du renseignement, le conseiller du Président Obama pour la sécurité nationale, Tom Donilon, a rétorqué que l'évaluation de Clapper était trop restrictive et que la situation en Libye devrait être plutôt évaluée sous un angle "dynamique" et "multidimensionnel" en allant au-delà des capacités militaires du régime libyen. La "douche froide" provoquée par les déclarations du chef du renseignement a même amené un membre de la commission des services du Sénat à réclamer sa démission. "L'évaluation de Clapper est susceptible de

rendre la situation plus difficile pour les opposants de Kadhafi et mine également nos efforts nationaux" dans la crise en Libye, a-t-il dit. Par ailleurs, les contacts entre les Etats-Unis et l'opposition libyenne semblent s'accélérer. Alors qu'Hillary Clinton doit rencontrer des membres dans les prochains jours lors de son voyage en Tunisie et en Egypte du 15 au 17 mars, le président Obama a décidé de désigner un représentant des Etats-Unis auprès de cette opposition. En outre, les deux ex-ambassadeurs libyens, respectivement à Washington et à l'Onu, Ali Aujali et Abderrahmane Chelgham, qui ont démissionné de leur poste après le mouvement insurrectionnel en Libye, ont rencontré vendredi dernier à Washington le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les Affaires du Proche-Orient, Jeffrey Feltman, ainsi que des responsables du département du Trésor. Lors de leur rencontre avec M. Feltman, MM. Aujali et Chelgham ont demandé une reconnaissance du Conseil national transitoire libyen (CNT) par les Etats-Unis, l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne et une aide humanitaire, a fait savoir M. Aujli lors d'une conférence de presse dans la capitale fédérale. De son côté, M. Chelgham a indiqué que leur rencontre avec les responsables du département du Trésor visait à s'enquérir des différents placements financiers opérés par le gouvernement Kadhafi aux Etats-Unis. Sur ce point, le ministère américain des Finances, qui a gelé plus de 32 milliards de dollars des avoirs du gouvernement libyen, a signalé vendredi dans un communiqué avoir pris des sanctions contre cinq membres de la famille Kadhafi (son épouse et quatre de ses fils) et quatre membres de son gouvernement. Interrogé par les journalistes si le dirigeant libyen disposait d'armes chimiques, M. Chelgham a répondu par l'affirmative en précisant que la quantité de cette catégorie d'armes est située entre trois et quatre tonnes et qu'elle se trouvait, selon ses propos, dans la région libyenne appelée "El Rouaouia".

APS

LIGNE FERROVIAIRE TLEMCEEN-AKID ABBAS

Un contrat de 1,23 milliard d'euros pour l'ETRHB et l'espagnol FCC

L'entreprise privée algérienne de travaux publics ETRHB Haddad et le groupe espagnol FCC viennent de décrocher un important contrat d'une valeur de 1,23 milliard d'euros pour la réalisation d'une ligne de chemins de fer devant assurer la liaison entre la ville de Tlemcen et le poste frontalier algéro-marocain Akid-Abbas.

PAR AMAR AOUIMER

Selon le site d'actualité économique «Econsotrum» Info, le consortium international regroupant des entreprises et firmes ibériques piloté par Fomento de Construcciones y Contratas (FCC) spécialisé dans les travaux publics, la construction et le bâtiment et dans les services, a remporté, récemment, un contrat portant sur la réalisation de la nouvelle ligne ferroviaire devant relier Tlemcen au poste frontalier de l'Ouest Akid-Abbas.

D'une valeur de 1,23 milliard d'euros, ce contrat confié par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des infrastructures ferroviaires (Anesrif), comporte notamment la réalisation d'une ligne de chemin de fer longue de 66 km, l'implantation de 34 viaducs et la construction de 9 tunnels.

Les dispositions contractuelles de la convention de coopération et de partenariat signées entre les deux entreprises stipulent que les travaux de réalisation sont d'une durée de 4 années. Mais, le plus à apporter par cette infrastructure réside dans le fait que cet investissement vise notamment à accompagner d'autres projets transverses, tels que la réalisation d'autres projets de développement durable susceptibles de générer de nombreux emplois pour les jeunes de la région.

En effet, le FCC est associé à raison de 51% à ce consortium avec le partenaire ETRHB Haddad.

Il s'agit, en fait, d'un second gros



contrat remporté par le groupe FCC en Algérie après celui décroché en mai 2010 pour un montant de plus de 270 millions d'euros pour la construction de la ligne ferroviaire à sens unique reliant trois villes, à savoir Relizane-Tiaret-Tissemsilt, longue de 185 km, avec le même partenaire ETRHB Haddad.

Rappelons que ETRH Haddad et le groupe ibérique FCC Construction était en concurrence avec d'autres consortiums, tels que le groupement algéro-allemand Cosider Diwidag Zublin avec une offre financière évaluée à plus de 160 milliards DA, le groupe italien Astaldi (171 milliards DA), ou encore le groupement turc Alarko Ozgun (plus de 100 milliards DA).

On peut également citer les deux groupements sino-algérien CRGL-Infrafer (près de 140 milliards DA) et CCECC-Infrarail Serror (Plus de 150 milliards DA), le groupe franco-italien Razzel Pizzaroti Salini Rizzani (plus de 130 milliards DA) et le groupement italo-algérien Condoti Saipem et Kouge avec une offre financière estimée à plus de 130 milliards DA.

En effet, comme dans les pays industrialisés et avancés qui ont bâti leurs économies et leur développement sur la base de la construction et de la densification

des chemins de fer (l'exemple de l'Europe dont tous les pays sont reliés entre eux, d'où la libre circulation des personnes et des marchandises), les opérateurs économiques algériens et marocains fondent un grand espoir sur l'usage positif de cette ligne ferroviaire et tout ce qu'elle peut engendrer comme mouvements de voyageurs et la circulation des biens.

Les autorités marocaines et la Chambre de commerce et d'industrie de Casablanca accordent, donc, une importance particulière à cette réalisation ferroviaire car elle crée d'importantes opportunités de partenariat et d'échanges commerciaux entre les deux pays, et ce, dans la perspective de la réouverture de la frontière terrestre entre les deux Etats voisins, condamnés à renouer avec la coopération mutuelle.

A l'image de la récente visite de la ministre marocaine de l'Energie, des infrastructures et de ressources hydrauliques en Algérie où elle a eu des négociations importantes sur les livraisons de gaz naturel algérien de Hassi R'mel au Maroc, force est de constater que les relations politiques, économiques et commerciales entre les deux pays sont en voie de normalisation.

A. A.

FOIRE COMMERCIALE «ASSIHAR» DE TAMANRASSET

Le commerce, le négoce et le business en vogue

Les régions du Grand Sahara, notamment le Hoggar, seront fortement représentées à cet événement où le commerce et le business typiquement sahariens attireront de nombreux opérateurs économiques, amis également des consommateurs et des investisseurs du nord du pays et des pays du Sahel limitrophes de l'Algérie.

En effet, la 32^e édition de l'Assihar de Tamanrasset, une manifestation économique et commerciale annuelle, se déroulera du 17 mars au 6 avril prochain, a-t-on appris des organisateurs. Initiée par la Chambre locale du commerce et de l'industrie CCI-Ahaggar, en coordination avec la commune de Tamanrasset, cette manifestation, placée sous le signe de «La promotion du produit algérien et l'ouverture de perspectives d'exportation», vise, parmi ses objectifs, «l'intensification des activités économiques et commerciales dans la région». Le programme de l'Assihar comporte, outre son

volet commercial, l'organisation d'une journée d'études ayant trait à la promotion de l'investissement.

Cette rencontre sera animée par des opérateurs économiques, des représentants d'institutions bancaires et du bureau de l'investissement de la wilaya. «Les perspectives de développement de l'exportation» et «L'impact du troc dans le développement économique local» figureront parmi les thèmes qui seront aussi soumis à débat lors des rencontres qu'animeront des responsables des services du commerce, des douanes et des représentants de banques.

Selon le directeur de la CCI-Ahaggar, «le commerce du troc, qui suscite un intérêt dans la région et occupe une trentaine d'opérateurs de la wilaya, nécessite davantage d'intérêt par l'extension de la nomenclature des produits éligibles à l'échange avec les pays africains limitrophes et l'accompagnement des opérateurs économiques versés dans les activi-

tés de troc». Plusieurs opérateurs économiques, investisseurs, entreprises nationales et d'autres de pays limitrophes, prendront part à ce rendez-vous économique qui prévoit des stands d'exposition-vente de différentes gammes de produits, dont des articles électroménagers, effets vestimentaires, denrées alimentaires, bijoux traditionnels, tissus divers et pièces de rechange automobile. Le programme de l'Assihar comporte aussi une série d'activités culturelles et sportives, selon les organisateurs.

Les entrepreneurs, les banques, les producteurs de biens et services, notamment les opérateurs spécialisés dans l'industrie agroalimentaire ne manqueront pas d'exposer leurs produits innovants et leurs produits du terroir pour satisfaire les clients et les fidéliser. Déjà, de nombreux producteurs versés dans l'agriculture et autres produits de l'artisanat ont commencé à faire connaître leurs produits auprès du grand public.

R. E.

COOPÉRATION UE- PAYS EN DIFFICULTÉ

Renforcement des fonds de soutien financier

L'Union européenne apporte son aide financière non seulement aux pays européens, mais également à certains pays en difficulté et dont les économies sont en reconstruction, tels que la Tunisie et l'Egypte dont des montants conséquents ont été dégagés pour venir en aide à ces deux pays ravagés par les soulèvements populaires.

Les dirigeants de la zone euro ont décidé, samedi, de renforcer leur fonds de soutien aux pays en difficulté, d'assouplir les conditions du plan de sauvetage à la Grèce, mais ont refusé, en revanche, de faire un geste identique pour l'Irlande qui n'a pas consenti à augmenter sa fiscalité sur les sociétés. A l'issue d'un sommet extraordinaire entamé vendredi à Bruxelles, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE se sont mis d'accord pour porter à 440 milliards d'euros les ressources effectives de leur actuel fonds de secours financier, a annoncé le président de l'Union européenne Herman Van Rompuy. Ce dispositif, qui est déjà sur le papier, est doté de 440 milliards d'euros de garanties des pays de la zone euro. Mais il ne peut dans les faits prêter que 250 milliards d'euros car il doit conserver le reste en réserve.

Les dirigeants ont également décidé que le mécanisme permanent de crise qui lui succèdera à partir de mi-2013 sera doté de 500 milliards d'euros. Ils ont, en outre, élargi les moyens techniques des deux dispositifs d'aide, en leur permettant d'acheter directement de la dette publique émise par les Etats. Les responsables européens ont dans la foulée réduit de 5,2% en moyenne à 4,2% le taux d'intérêt des prêts européens accordés à la Grèce dans le cadre du plan de sauvetage et allongé de trois ans à sept ans et demi les délais de remboursement du pays. En revanche, l'Irlande, en difficulté financière, n'a pas obtenu une baisse similaire de son taux d'intérêt pour avoir refusé d'augmenter sa fiscalité sur les bénéfices des entreprises, comme le lui demandaient plusieurs pays. Ces décisions devront encore être finalisées par l'ensemble des 27 pays de l'UE, lors d'un nouveau sommet, les 24 et 25 mars.

TUNISIA IT ANNONCE LA 3^E ÉDITION DE «MOBILEEXPO 2011»

Vers la participation de pays maghrébins

Fort de son expérience dans l'organisation des événements professionnels en Tunisie, Tunisia IT organise les 4 et 5 mai 2011, au Pôle technologique El-Ghazala, le 3^e Salon professionnel des technologies & des solutions de la mobilité en Tunisie, «MobileExpo 2011». Les opérateurs économiques des pays maghrébins, notamment l'Algérie et le Maroc, pourront prendre part à cette manifestation économique et commerciale MobileExpo est l'unique manifestation en Tunisie qui offre l'opportunité de regrouper les principaux opérateurs mobiles, fournisseurs et propriétaires de contenu mobile. Ce rendez-vous incontournable sera également l'occasion pour les participants de s'ouvrir sur les dernières nouveautés enregistrées dans le domaine des technologies de la mobilité en Tunisie, notamment dans les domaines de la téléphonie, multimédia, monétique, e-banking, marketing mobile, m-commerce, réseau, bureau mobile, les terminaux mobiles, les applications mobiles... Cette manifestation, qui se tiendra durant deux jours, regroupera des sociétés tunisiennes et internationales œuvrant dans le secteur des technologies mobiles. Une soixantaine d'exposants et 2.000 visiteurs y sont prévus.

R. E.

KOUBA, ÉCOLE SUPÉRIEURE
DES ENSEIGNANTS**Le ral-le-bol des étudiants**

Les étudiants de l'École supérieure des enseignants pâtissent de conditions d'études inacceptables. Ce qui a généré un ras-le-bol général au sein des étudiants. La raison principale est l'absence d'une station "aménagé" de transport. De ce fait un état de désordre permanent caractérise les environs de cette école située dans la circonscription de Kouba. Selon des étudiants, abordés à proximité de cette école, la station de fortune, existant sur place, présente un manque total de commodités. Ajouter à cela le manque d'organisation des transports estudiantins quant à leurs destinations respectives. "Certains empruntent des routes secondaires, ce qui nous bloque dans des bouchons de la circulation interminables, nous mettant ainsi en retard pour nos cours ou encore pour rentrer chez nous" nous explique-t-on. Face à ces problèmes stressants les étudiants appellent leur tutelle à intervenir pour mettre fin à leur galère quotidienne.

K. H.

30 familles de Diar Echems relogées

30 familles de la cité Diar Echems dans la commune d'El-Madania ont été relogées à Sebala (Draria) après l'acceptation de leurs recours introduits lors de la dernière opération de relogement qui a touché ce quartier en décembre dernier. Le directeur de l'habitat de la wilaya d'Alger, Mohamed Ismail a précisé que "ces familles ont introduit des recours au niveau la commission des recours lors des dernières opérations de relogement qui ont concerné la capitale en décembre dernier. Ces derniers ont été examinés". Il a ajouté que l'opération de relogement de ces familles a été reportée "du fait que ces dernières n'avaient pas réuni toutes les pièces du dossier relatif au relogement", précisant qu'après avoir reçu les dossiers requis, la commission des recours a fini par donner son accord final pour que ces familles puissent bénéficier de logements décentes à la cité Sebala de Draria. M. Ismail a affirmé qu'"aucune date n'a été fixée jusque là pour le lancement des opérations de relogement au niveau de la capitale pour l'année en cours, la direction de l'habitat procédant actuellement à l'examen des dossiers des postulants au logement". Les habitants de la cité Diar Echems avaient bloqué la circulation au début du mois pour protester contre un report éventuel de leur relogement. 1.000 familles qui occupaient des logements précaires ont bénéficié, en 2010, d'un programme de relogement à l'initiative du gouvernement. L'opération s'est déroulée sur deux étapes qui ont touché respectivement 514 familles et 520 familles. Plus de 10.000 familles qui occupaient des habitations précaires, des bidonvilles, des chalets et des cimetières ont bénéficié au cours de l'année dernière de logements décentes au niveau de plusieurs quartiers d'Alger.

APS

CRÈCHES ET BABY-SITTING

**MALTRAITANCE...
À HUIS CLOS**

En dépit d'un cahier de charges strict, le marché résolument juteux des garderies à Alger n'en fait qu'à sa tête. Gestion anarchique, absence de règles de sécurité et de prévention sanitaire, mais surtout incompétence notoire du personnel.

PAR KARIMA HASNAOUI

Confier son enfant à la bonne personne est le souci premier de chaque maman poursuivant de front une vie professionnelle. Certaines d'entre elles optent pour les écoles coraniques afin que leurs bouts d'choux aient une éducation islamique. L'idéal étant de les confier à des personnes de confiance, à l'instar des grands-parents. Tandis que d'autres voient dans les garderies la solution miracle. Que ce soit une garderie agréée par l'État ou simple baby sitting, cette formule paraît plaire aux familles. Cependant, cette alternative n'est pas sans risque. Du moins, c'est ce que nous avons appris de source sûre, appuyée par le témoignage poignant d'une jeune maman ayant vu son enfant souffrir de maltraitance physique et morale.

Contraints d'abandonner leurs bambins aux mains de personnes censées être professionnelles, les parents ne se doutent nullement de ce qui se passe derrière les portes closes de ces crèches. Ces dernières, du moins quelques unes, ne respectent aucune des normes fixées par la loi.

En effet, malgré un cahier de charges strict, le marché résolument



Derrière ces couleurs pastels se cache trop souvent une réalité hideuse.

PH: K. H. Midi Libre

juteux des garderies à Alger n'en fait qu'à sa tête. Gestion anarchique, absence de règles de sécurité et de prévention sanitaire et surtout incompétence notoire du personnel, ajouter à cela la surcharge de ces lieux, et la liste des griefs reste ouverte.

Bien souvent les familles se retrouvent ainsi victimes d'une véritable arnaque orchestrée. Du moins, cela est le cas pour la jeune maman ayant découvert - avec stupeur et horreur - les maltraitance subie par sa petite fille de trois ans. Cette dernière nous affirme que cette terrible expérience, vécue par son enfant, l'a gravement traumatisée.

«J'ai confié ma petite fille à une garderie située à Bouzareah. Quelques semaines plus tard elle ne voulais plus y retourner. Tenant à tout prix à connaître les raisons de son angoisse, elle finira par me confier que sa "maîtresse" la frappe pour n'importe quel motif. Révoltée et scandalisée, je me suis bien sûr plainte à la directrice de cet établissement, cette dernière n'a rien trouvé

d'autre que de me dire que ma fille mentait et qu'elle voulait juste attirer l'attention. Elle a été obligée de changer de ton en voyant les traces de coups sur le corps de mon enfant». Cette situation ne c'est pas arrêté là puisque la fillette a été mise en quarantaine par sa "maîtresse" lui reprochant de s'être plainte auprès de sa maman.

Cette maman n'a ainsi eu d'autre recours que de retirer sa fille de cette crèche et actuellement l'enfant, faut-il le souligner, est suivie pour traumatisme chez un psychologue.

Ce cas, malheureusement, est loin d'être isolé. Les témoignages sont légion et interpellent vivement les consciences : violence, mauvaise prise en charge... tout cela, sous l'œil impuissant des parents, mais surtout en l'absence de tout contrôle des autorités concernées.

En attendant de mettre fin à ce genre de pratique banni par la loi et par la société, les parents se doivent de rester vigilants à la moindre alerte ou soupçon de maltraitance.

K. H.

DÉLIVRANCE DES ACTES DE CONCESSIONS AGRICOLES

**DES AGRICULTEURS SIGNENT LES CAHIERS
DE CHARGES**

Une vingtaine d'exploitants de la wilaya d'Alger ont signé, jeudi dernier, les cahiers de charges pour l'obtention de l'acte de concession, mode exclusif de la gestion des terres agricoles relevant du domaine privé de l'État.

Les documents ont été signés entre chacun des exploitants et le directeur général de l'Office national des terres agricoles de la wilaya d'Alger (ONTA), lors d'une cérémonie symbolique marquant le début de la reconversion du droit de jouissance perpétuelle des ex-EAC et EAI (exploitations agricoles collectives ou individuelles) en droit de concession d'une durée de 40 ans renouvelable et hypothécable.

Au niveau national le nombre de dossiers déposés par les exploitants en vue d'obtenir l'acte de concession a dépassé 110.000 dossiers sur 218.000 concernés. La signature des cahiers de charges devra

se traduire par l'établissement des actes de concession par la direction des Domaines.

Sur les 8.242 exploitants agricoles que compte la capitale, plus de 42% ont déposé leurs dossiers au niveau de l'ONTA, qui a établi déjà 897 cahiers de charges prêts à être signés avec les concessionnaires dès la semaine prochaine, a indiqué le directeur des services agricoles de la wilaya d'Alger, M. Hamdaoui.

La date limite pour le dépôt des dossiers est fixée au 12 février 2012. "Les retardataires doivent remettre leurs dossiers parce que le compteur marche. S'ils ne déposent pas dans les délais fixés, ils risquent d'être déçus", a-t-il averti. M. Hamdaoui a souligné également que les dossiers "qui posent problème", c'est à dire ne répondant pas aux conditions d'éligibilité, allaient être étudiés par une

commission ad hoc de wilaya présidée par le wali. Selon lui, les dossiers différés concernent généralement les exploitants qui n'ont pas d'acte légal de leurs exploitations. "La plupart des cas recensés au niveau de la wilaya d'Alger concernent les exploitants ayant acquis le droit de jouissance, mais l'acte est bloqué au niveau du notaire", a-t-il précisé. "Nous considérons qu'un acte non publié est illégal", a-t-il ajouté.

Les exploitants étaient unanimes à considérer que le nouveau mode de gestion des terres appartenant à l'Etat allait sécuriser et développer le secteur agricole. "Je suis heureux de ce qu'a fait l'Etat pour les agriculteurs, notamment l'effacement de leurs dettes et l'octroi de l'acte de concession pour travailler sa terre tranquillement", a déclaré M. Bouchama juste avant de signer son cahier de charges, le premier à l'échelle

nationale. "Maintenant, nous devons retrousser les manches pour travailler davantage", a-t-il ajouté en s'estimant heureux d'être le premier des exploitants à signer le cahier de charges de la nouvelle loi sur le foncier agricole.

Adoptée en juillet dernier, la nouvelle loi sur les terres agricoles du domaine privé de l'Etat a levé de nombreux obstacles à l'investissement agricole et au partenariat.

La superficie de ces terres est estimée à 2,5 millions d'hectares, gérées jusqu'à juillet 2010 sous forme d'exploitations agricoles collectives (EAC) et individuelles (EAI), mises en place en 1987 après la dissolution des coopératives agricoles de production de la révolution agraire (CAPRA), elles-mêmes issues des domaines autogérés, mis en place au lendemain de l'indépendance nationale.

APS

TISSEMSILT, ANALPHABÉTISME

LE TAUX EN BAISSE CHEZ LES FEMMES

Le taux d'analphabétisme chez les femmes dans la wilaya de Tissemsilt est de 30% contre 42% en 2008, a indiqué le directeur de l'antenne de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (ONAEA).

L'engouement des femmes de la région pour les classes d'alphabétisation relevant de cet organisme a atteint durant cette année 2.771 élèves dans les niveaux 1 et 2, a ajouté le responsable.

L'antenne de l'ONAEA a permis, dans le cadre de la stratégie nationale d'alphabétisation, lancée en 2007, à 1.234 femmes de cette wilaya de suivre actuellement des études dans le cycle moyen.

L'intérêt porté par les femmes aux classes d'alphabétisation s'explique par le "succès" des opérations de sensibilisation menées par cette antenne locale et les différentes associations à caractère social qui ont sillonné, pour ce faire, les zones rurales de la wilaya.

Par ailleurs, une nouvelle baisse, d'environ 25%, du taux d'analphabé-



L'engouement des femmes pour l'alphabétisation s'est quelque peu émoussé.

tisme en milieu féminin est prévu dans la wilaya à la fin de l'année scolaire. Le directeur a indiqué, en outre, que l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes a élaboré, pour l'année en cours, un programme de sensibilisation en coordination avec le Croissant-Rouge algérien (C-RA), les Scouts musulmans algériens (SMA) et les associations culturelles et sociales, afin d'augmenter le nombre d'élèves, notamment dans les zones rurales éloignées. Ce programme comporte l'ouverture de

bureaux au niveau de chaque commune pour suivre les activités d'alphabétisation et assurer une coordination avec l'antenne de l'Office, et remettre des fournitures scolaires aux personnes démunies.

Environ 5.000 personnes au total suivent cette année les cours d'alphabétisation (niveaux 1 et 2) donnés par l'ONAEA qui dispose de 235 classes au sein des établissements scolaires, des centres de formation professionnelles (CFP), des mosquées et des maisons de jeunes.

APS

GHARDAIA, FÊTE DU TAPIS

LA 44^E ÉDITION PRÉVUE DU 19 AU 24 MARS

L'a 44e édition de la fête du tapis de Ghardaïa (600 km au sud d'Alger), sera célébrée du 19 au 24 mars courant, avec la participation de plus d'une trentaine de wilayas, selon les organisateurs. Le comité d'organisation s'active pour assurer une organisation parfaite de cette fête du tapis traditionnel, qui coïncide avec les vacances scolaires de printemps, et stimuler les activités touristiques et artisanales, a indiqué un membre du comité d'organisation. Plus d'une trentaine de wilayas ont confirmé leur participation à cette fête annuelle qui constitue une "aubaine" pour mettre en

valeur les richesses de l'art traditionnel que recèlent les localités de la wilaya, et attirer un grand nombre de touristes et autres personnes intéressés par les tapis traditionnels afin de faire bénéficier l'économie locale, a soutenu le même responsable. Des positions-ventes de produits artisanaux de différentes associations et micro entreprises de jeunes filles, ainsi qu'un concours national du meilleur tapis sont prévus durant cette manifestation. A travers cette fête annuelle du tapis, les organisateurs veulent soutenir la pérennité de l'art traditionnel et le savoir faire exprimé à travers le tapis tissé par la

femme au foyer de la région. En prévision de cette manifestation qui a pris une dimension nationale, de nombreuses opérations d'embellissement de la ville de Ghardaïa et du site d'exposition, prévu au palais des expositions au quartier de Bouhraoua, à l'entrée de la ville, sont effectués par les services de la commune. Des activités à caractère culturelles et sportives sont aussi prévues durant cette période, dans les quatre communes que compte la vallée du M'Zab, notamment des tournois de pétanque, des journées de poésie populaire et des soirées musicales.

APS

M'SILA

145 millions de dinars octroyés pour la culture

Des projets mobilisant 145 millions de dinars ont été retenus dans la wilaya de M'sila, au profit du secteur de la culture, au titre de l'exercice 2011. Prises en charge par les programmes sectoriels décentralisés (PSD), ces opérations portent notamment sur l'étude, la réalisation et l'équipement de deux bibliothèques rurales dont les sites d'implantation attendent d'être désignés, en plus de l'acquisition d'ouvrages pour la bibliothèque de wilaya, a indiqué la Direction de la culture. Il sera

question également de prendre en charge l'étude d'un théâtre en plein air à édifier à la sortie nord-est de la ville, a ajouté la même Direction. Le programme prévoit en outre l'étude et la revalorisation du site archéologique de Boussaâda ainsi que des sites de Koudiet Thaaloub (commune de Metarfa), la Kalaâ des Beni Hamad (Maadhid) et d'El Kahira (Mohamed-Boudiaf). L'institut de formation musicale de M'sila bénéficiera de son côté d'une opération de requalification. En 2010, dix

bibliothèques, dont 5 rurales avaient été réceptionnées dans cette wilaya. Selon les prévisions, une douzaine de projets seront réceptionnés avant la fin de l'année en cours dont celui portant extension du musée du Hodna et de l'institut de musique de Boussaâda, le réaménagement de la maison de la culture, la réalisation d'un centre national des recherches historiques à Boussaâda et plusieurs bibliothèques rurales.

APS

CONSTANTINE

Relance du programme de résorption de l'habitat précaire



Le programme de relogement des familles résidant dans des habitations précaires, interrompu il y a quelques mois à Constantine, sera "incessamment réactivé", selon les services de la wilaya. L'opération de relogement sera entreprise au fur et à mesure de la livraison de 2.791 unités en chantier à Ali Mendjeli et à Ain Abid notamment, ont fait savoir les mêmes services précisant que la réception totale de cet "important" quota "ne saurait dépasser la fin de l'année 2011". La réalisation de ces logements a été confiée à des entreprises étrangères qui utilisent le système industriel (coffrage métallique en "tunnel") et des procédés modernes de construction, a précisé la même source, indiquant qu'en matière de gros-oeuvre, 500 logements seront réceptionnés chaque mois. L'opération d'éradication de l'habitat précaire (RHP) revêt un caractère d'urgence, d'où la nécessité d'opter pour des outils de constructions performants, selon la wilaya qui fait état d'un quota de 816 autres unités de même type, inscrites dans le cadre du PEC (programme en cours). Pour cette année, la wilaya de Constantine a bénéficié d'un programme de réalisation de 693 unités RHP, inscrites dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, dont 98% sont implantées à la nouvelle ville Ali Mendjeli.

ANNABA

Opération de certification dans les établissements pénitentiaires

Quelque 200 détenus des établissements pénitentiaires de la wilaya de Annaba ont bénéficié, depuis le début de l'année, d'une opération de certification attestant de l'aptitude à exercer des activités manuelles et artisanales. Qualifiant cette opération de "louable à plus d'un titre", les responsables de la Chambre de l'artisanat et des métiers ont précisé qu'elle entre dans le cadre d'une convention entre l'administration pénitentiaire et le secteur de l'artisanat, visant l'insertion professionnelle de cette catégorie de la population.

CHLEF

Plus de 200 dossiers déposés à l'ANSEJ quotidiennement

Plus de deux cent dossiers de création de micro-entreprises sont déposés quotidiennement par des jeunes promoteurs au niveau des structures de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), selon cette structure. Ce nombre, qualifié "d'important" par les responsables des structures concernées, s'explique par les mesures de facilitation et de simplification des procédures d'accès au micro-crédit prises dernièrement par les pouvoirs publics. Pour les seuls mois de janvier et février, le nombre de dossiers déposés représente "plus du double" de ceux ayant été déposés durant l'ensemble de l'année 2010, relève la même source. Des données chiffrées font état dans ce sens du dépôt de plus de 3.500 dossiers ces deux derniers mois contre un millier seulement l'année écoulée. Ce nombre est appelé à évoluer d'autant que les délais relatifs à l'examen et au traitement des dossiers ont été réduits de manière sensible. 463 micro-entreprises au total ont été créées en 2010 dans la wilaya de Chlef dans le cadre du dispositif de l'ANSEJ, ce qui a généré quelques 1.600 emplois.

APS

HP DÉVOILE UNE TABLETTE ET DEUX SMARTPHONES

Page 13



ALORS QUE L'IPAD A ÉTÉ ÉCOULÉ À 15 MILLIONS D'EXEMPLAIRES

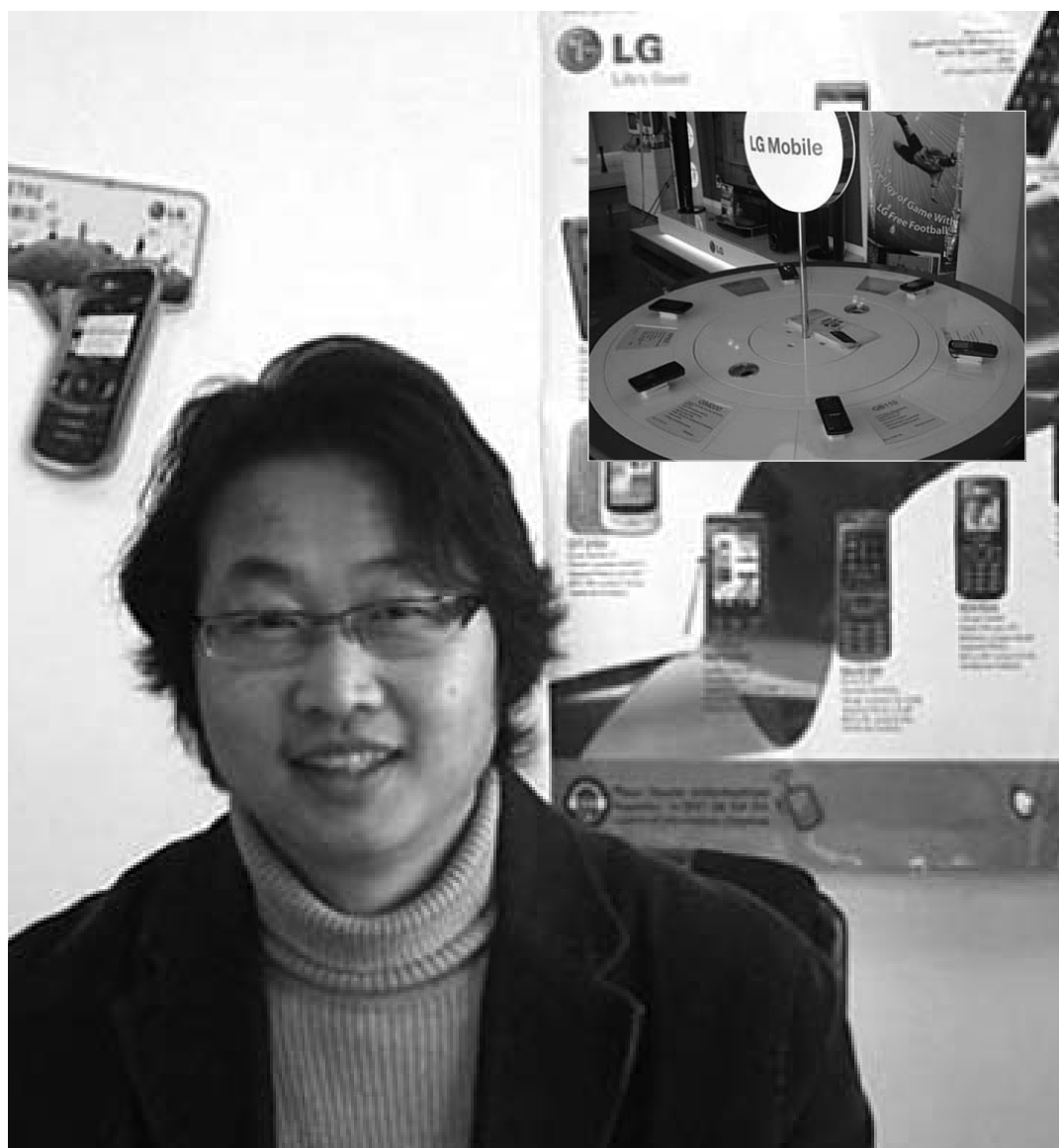
Apple officialise l'iPad 2

Lire en page 12

HWANG YEONG SIK, DIRECTEUR MARKETING DES PRODUITS GSM CHEZ LG ELECTRONICS ALGÉRIE :

"On va se concentrer, cette année, sur les mobiles à double puce et ceux à écrans tactiles"

Lire en page 12



LES NOUVELLES PRIORITÉS DE WATANIYA TELECOM ALGÉRIE

La Bourse d'Alger, le réseau et la 3G



Dans une déclaration à l'agence de presse économique Bloomberg, le directeur général de Wataniya Telecom Algérie a annoncé son

intention d'investir dans la Bourse d'Alger et la 3G. M. Ged compte surfer sur la vague des bons résultats financiers enregistrés en 2010.

Lire en page 13

HWANG YEONG SIK, DIRECTEUR MARKETING DES PRODUITS GSM CHEZ LG ELECTRONICS ALGÉRIE :

"On va se concentrer, cette année, sur les mobiles à double puce et ceux à écrans tactiles"

L'année 2011 est synonyme d'offensive pour LG Electronics, notamment dans sa branche GSM où un vaste programme de développement est actionné. Entre une nouvelle offensive produit et un redéploiement du

réseau et des infrastructures dédiées au service après-vente, il est clair que LG compte terminer l'année en nette progression par rapport à 2010. C'est ce que nous explique Hwang Yeong Sik dans cette interview.



Hwang Yeong Sik, directeur marketing des produits GSM chez LG Electronics Algérie

Quel bilan faites-vous de l'activité de LG Electronics Algérie sur sa partie GSM en 2010 ?

A l'instar des autres concurrents, nous avons été confrontés au problème de disponibilité du produit de manière générale. Cependant, nous pouvons dire que nous avons réussi à lancer de nouveaux modèles tels que le double puce et avons même pu recouvrer notre titre de leader dans le segment des combinés tactiles, particulièrement grâce au modèle KP500 Cookie pour lequel nous avons réalisé de très bonnes ventes.

Durant l'année 2010 vous avez introduit plusieurs modèles dans différents segments, quel est le mobile qui a le plus séduit et pourquoi ?

Tel que souligné plus haut, nous ne nous sommes pas contentés de lancer des modèles entrée de gamme uniquement, mais nous avons également attaqué le segment des téléphones à double puce que nous considérons très réussi. On en veut pour preuve le modèle GX200 qui a connu un franc succès parmi les consommateurs grâce à son design élégant et la puissance de sa batterie qui atteint 1500mAh. Je pourrais même dire qu'il est le modèle le plus populaire dans sa catégorie.

LG Electronics Algérie s'appuie sur un seul distributeur, en l'occurrence GTS. Avez-vous des projets pour l'introduction

de nouveaux partenaires ?

Je qualifie notre relation avec GTS d'excellente. Nous comptons, d'ailleurs en étroite collaboration, tripler nos ventes comparativement à l'année précédente.



GTS, notre distributeur officiel depuis déjà quelques années déploie des efforts de restructuration considérables dans le but final de promouvoir la marque LG dans le segment de la téléphonie mobile.

Comptez-vous commercialiser des téléphones portables dans vos propres espaces de vente

réservées initialement aux autres produits de la marque notamment après la forte extension du réseau LG en 2010 ?

Actuellement, nous sommes en train d'augmenter le nombre des magasins exclusifs et comptons ouvrir une centaine d'ici la fin de l'année. Cela constitue une bonne opportunité pour augmenter nos ventes tout en nous concentrant particulièrement sur les modèles de moyenne gamme.

Comment s'organisera aujourd'hui l'activité après-vente chez LG Electronics Algérie notamment après avoir inauguré plusieurs points de vente sur le territoire national ?

Tel que vous pouvez le savoir, nous avons ouvert notre propre centre de service à Belfort et les impressions que nous avons recueillies auprès des revendeurs et des consommateurs sont très positives. Nous avons décidé donc l'ouverture de cet espace dédié à la maintenance ainsi que neuf autres centres de services agréés récemment ouverts pour couvrir tout le

2010 et quel est le nombre de mobiles commercialisés chez LG ?

Je vous dirais en toute franchise que nous n'avons pas pu atteindre notre objectif en termes de profit en raison de quelques difficultés liées à la disponibilité du



Quant aux parts de marché que nous avons pu décrocher, il ressort des données affichées par le bureau d'études GFK et arrêtées au mois de Décembre dernier que nous avons pu accaparer 11% du marché local.

Plusieurs mesures ont été prises par le gouvernement mais aussi par LG Electronics Algérie pour faire face au fléau de la contrefaçon, quelle est la situation aujourd'hui ?

Comme vous venez de le dire, de nouvelles mesures et de nouvelles réglementations ont été prises par les autorités afin de réguler et de mettre de l'ordre dans l'activité de la téléphonie mobile en Algérie. Bien que les dites mesures et réglementations constituent parfois une contrainte pour les vendeurs des terminaux mobiles, elles doivent toutefois mettre en termes aux activités de contrebande contre lesquelles une stricte action doit être prise pour éradiquer ce fléau à jamais.

Selon les dernières déclarations du premier responsable de LG Electronics Algérie, il semblerait que l'année 2011 sera une année de forte présence de LG sur le marché de la téléphonie mobile. Quel sera votre stratégie et sur quel segment allez-vous vous

Par segments, quels ont été les plus rentables pour vous en

appuyer : entrée, moyen ou haut de gamme ?

Effectivement, l'année 2011 sera marquée par la forte expansion et redéploiement de LG Electronics en Algérie. À cet effet, l'ouverture de plusieurs magasins exclusifs des produits LG est inscrite à l'ordre du jour. La division de téléphonie mobile n'est pas en reste puisque nous comptons profiter pleinement de cette expansion pour augmenter nos ventes de terminaux mobiles.

Plusieurs décisions ont été prises par l'autorité de régulation pour recadrer l'activité GSM en Algérie, notamment celle annoncée

récentement concernant le durcissement des homologations des terminaux. Comment réagissez-vous à ces nouvelles dispositions et comment voyez-vous l'avenir ?

Bien que nous comprenons parfaitement et apprécions énormément les décisions et les efforts déployés par l'ARPT pour mettre un terme à l'importation et la commercialisation des produits contrefaits, nous sommes parfois confus par rapport à l'interprétation des nouvelles lois émises et souhaitons que cette institution puisse nous accorder un délai de probation avant de procéder à la validation des dites lois. Nous demeurons en toutes circonstances confiants quant à la volonté des autorités à éradiquer ce phénomène.

Pouvez-vous nous donner un aperçu des nouveautés attendues en ce début d'année ?

Tel que cité précédemment, nous allons nous concentrer beaucoup plus sur les modèles à double puce et ceux à écrans tactiles. Pour les modèles à double puce, nous allons offrir aux consommateurs une gamme variée pour toutes les bourses. En ce qui concerne les écrans tactiles, nous comptons également mettre à la disposition de notre clientèle des terminaux à prix abordables, déclinés en plusieurs coloris et dotés de surcroît de claviers Azerty.

ALORS QUE L'IPAD A ÉTÉ ÉCOULÉ À 15 MILLIONS D'EXEMPLAIRES

Apple officialise l'iPad 2



Des mois après... voilà que le constructeur de téléphonie Apple présente enfin sa nouvelle tablette : iPad2. Il y a quelques jours, le patron d'Apple, Steve Jobs a présenté officiellement sa nouvelle tablette tant attendue...

En fait, l'iPad 2 conserve la taille d'écran identique à l'original, 9,7 pouces pour une résolution de 784 x 1024 pixels, ce qui donne une excellente compatibilité avec presque toutes les applications de l'iPhone et du iPad originaux. L'iPad 2 est également équipé d'iOS 4.3, qui offre des nouveautés telles que l'accélération de la navigation mobile avec Safari ; le Partage à domicile iTunes et un AirPlay amélioré. Elle est aussi compatible au réseau 3G et Wi-Fi. La tablette est également capable d'exécuter la quasi-totalité des plus de 350.000 apps disponibles sur l'App Store, et plus de 65.000 apps natives pour iPad. Steve Jobs a, par ailleurs, profité de cette occasion pour dévoiler les chiffres de l'iPhone. Selon lui, 100 millions d'iPhone ont été vendus à ce jour, 100 millions de livres téléchargés via la plateforme iBooks, 200 millions de comptes clients iTunes, et plus de 15 millions d'iPad écoulés ! Il est enfin à souligner que la firme à la pomme, devrait, dès le 25 mars prochain, commercialiser l'iPad 2 et ce sur plusieurs marchés mondiaux.

AFIN DE RIVALISER AVEC APPLE

HP dévoile une tablette et deux smartphones

Lors du Mobile World Congress de Barcelone (MWC 2011), HP a présenté trois nouveaux terminaux sous webOS, le système d'exploitation développé par Palm. Cette nouvelle gamme se décline sous la forme de deux smartphones et d'une tablette. Elle permettra au constructeur américain d'entrer en compétition avec les leaders mondiaux : Apple, Google, LG,.... Connus sous le nom de «TouchPad», la tablette de HP possède un écran haute résolution (1024x768) de 9,7 pouces et opère sous le système d'exploitation mobile webOS. Il est également équipé d'un processeur Snapdragon dual-core 1,2 GHz de Qualcomm avec une capacité de stockage allant de 16 à 32 Go dépendant du modèle. Le Touchpad est aussi doté d'un appareil-photo de 1,3 pixel et compatible au réseau Wifi et Bluetooth et 3G. Selon les responsables de HP, cette nouvelle tablette sera commercialisée d'ici l'été prochain. A cette occasion, HP a dévoilé deux smartphones fonctionnant également sous WebOS. Il s'agit du HP Veer et HP Pre3. Le Veer se distingue par sa petite taille semblable à une carte de crédit grâce à un écran de 2,57 pouces. Le téléphone à clavier coulissant possède un processeur Qualcomm Snapdragon cadencé à 800 Mhz avec une mémoire interne de 8 Go. Un smartphone qui sera commercialisé au printemps.

Le Pre 3 s'impose, lui, comme une évolution du Palm Pre. Il s'oriente comme ses prédécesseurs vers un usage professionnel. Attendu cet été dans deux versions (8 et 16 Go), le Pre 3 dispose d'un processeur Snapdragon cadencé à 1,4 Ghz, d'un capteur photo 5 mégapixels et d'un écran de 3,58 pouces.

Caractéristiques techniques du HP Touchpad :
- Un écran de 9,7 pouce pour une définition de 1024x768pixels
- Un appareil-photo de 1,3 megapixel
- Connexion : WiFi 802.11 b/g/n et Bluetooth 2.1 EDR-16 ou 32 Go de mémoire interne
- Un processeur double cœur cadencé à 1,2 GHz
- 1Go de mémoire vive.

LES NOUVELLES PRIORITÉS DE WATANIYA TELECOM ALGÉRIE

La Bourse d'Alger, le réseau et la 3G

Dans une déclaration à l'agence de presse économique Bloomberg, le directeur général de Wataniya Telecom Algérie a annoncé son intention d'investir dans la Bourse d'Alger et la 3G. M. Ged compte surfer sur la vague des bons résultats financiers enregistrés en 2010.

Après avoir réussi à déga-ger (pour la première fois depuis son installation en Algérie) des bénéfices nets en 2010, Nedjma veut intégrer la Bourse d'Alger. "Nous envisageons de mettre un pied sur le marché boursier. Mais nous devons d'abord améliorer notre position financière et notre rentabilité d'ici les deux prochaines années", a déclaré M.Ged à Bloomberg.

Sur un autre volet, Joseph Ged estime que l'année 2011 sera synonyme d'investissement dans le réseau de l'opérateur étoilé. Avec ses 8.1 millions d'abonnés, Nedjma va augmenter ses dépenses dans le développement de son réseau. "Nous allons augmenter notre investissement en 2011 pour atteindre 150 millions de dollars" a déclaré M. Ged.



Aussi, l'opérateur annonce attendre de pied ferme l'investissement dans la 3G. "Nous prévoyons également d'importants investissements dans la 3G, Nous considérons très

sérieusement de nous porter candidats pour une licence 3G, et cela pourrait intervenir dans le courant de l'année", a affirmé Joseph Ged.

IL A ARRACHÉ 31% DE PARTS DE MARCHÉ AUX USA
Android, l'OS mobile numéro 1



La plateforme mobile de Google connaît un succès sans précédent. Elle aurait même réussi à dépasser l'iPhone d'Apple et le BlackBerry de RIM qui ont connu un succès similaire. Selon une étude menée par le cabinet «comScore» Android arrive en tête sur le marché américain avec 31.2% de parts de marché, soit une progression de 12% en seulement six mois. Suivi du BlackBerry avec 30,4% de parts de marché, sur la deuxième marche du podium. En troisième position, on retrouve iOS (24,7%) et Windows Phone 7 (8%). L'iPhone a donc vu naître son concurrent direct qui a pu lui arracher d'important parts de marché et en un temps record. Les résultats obtenus par Google Android ont laissé les analyses perplexes... Ces derniers attendaient l'OS mobile de Google, mais personne n'a cru qu'Android connaîtrait un tel succès en si peu de temps ! Et au point même de faire de l'ombre à l'iPhone ; le numéro 1 des ventes au monde. Les analystes ont enfin salué les efforts déployés par Google, notamment que sa plateforme est arrivée tardivement sur le marché, mais cela ne l'a pas empêché de devenir un acteur incontournable et de bousculer une concurrence qui se reposait, sans doute, un peu trop sur ses lauriers.

UNESCO

Litige autour du temple de Preah Vihear

Une rencontre entre responsables cambodgiens et thaïlandais est prévue le 25 mai au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) à Paris "afin d'envisager des moyens de sauvegarder le temple de Preah Vihear", a annoncé vendredi l'Unesco.

Le temple de Preah Vihear a été inscrit en 2008 sur la Liste du patrimoine mondial. Selon la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, la mission de Koïchiro Matsuura en Thaïlande et Cambodge "constituera l'objectif principal des discussions du 25 mai".

Mme Bokova est en contact permanent avec le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, et le secrétariat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-est (Anase), précise le communiqué de l'Unesco.

CONFÉRENCE AU CCF

Platon et Nietzsche des aristocrates ?

Le Centre culturel français d'Alger organise aujourd'hui à partir de 17h une conférence-débat sur le thème «Platon et Nietzsche, des aristocrates en des temps différents ?» animée par Monique Dixsaut, professeur émérite à l'Université Paris I. «Platon et Nietzsche, des aristocrates en des temps différents ?» Platon et Nietzsche, grands contempteurs de la démocratie, le laissent penser.

Mais alors la tentation d'être aristocrate est-elle une simple ambition sociale, le désir de faire partie des privilégiés ou la reprise de valeurs comme le courage, l'honneur, le devoir de protéger les faibles, la clémence, la générosité ? De l'aristocratie sociale, peut-on passer à une aristocratie de pensée ? Monique Dixsaut est professeur émérite à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et directrice de la collection Tradition de la pensée classique aux éditions Vrin. Parmi ses publications : Métamorphoses de la dialectique dans les Dialogues de Platon (Paris, Vrin, Bibliothèque d'histoire de la philosophie, 2001), Platon. Le désir de comprendre (Paris, Vrin, Bibliothèque des philosophes, 2003), Nietzsche, Par-delà les antinomies (Paris, La Transparence, 2006).

APS

MUSIQUE ALGÉRIENNE

LE RAÏ ENTRE DANS LES RANGS

Né au début du XXème siècle, en contexte colonial, le genre musical raï, qui s'est manifesté à ses débuts comme vecteur de la contestation de l'ordre ancien, est devenu aujourd'hui un genre comme les autres en se coulant dans le moule strictement commercial. "Le raï s'est banalisé aujourd'hui. Il ne s'inscrit plus dans une perspective de contestation et de rupture avec l'ordre ancien comme il l'a été à ses débuts. Le raï est devenu aujourd'hui un genre et un label musical parmi tant d'autres et un produit commercial" a déclaré jeudi l'universitaire Hadj Miliani à l'APS.

PAR LARBI GRAÏNE

Le raï n'est sorti de l'ombre que dans les années 80 avant de devenir un phénomène social, qui de proche en proche va gagner tout le Maghreb et ensuite l'Europe, lui ouvrant ainsi les portes de la consécration internationale. En son temps le raï a exprimé le désarroi enduré par les déracinés des campagnes qui viennent vivre dans les villes où domine l'esprit individualiste.

Les anciens du raï chantaient des textes, surtout nostalgiques, qui avaient pour fonction l'évocation des valeurs «chevaleresques» du douar qu'ils ont quitté à savoir la parole donnée, l'honneur et la solidarité. L'exode rural qu'on peut imaginer consécutif à l'érection par les Français de centres de colonisation dans tout l'Oranie, a amené dans les villes nombre de ruraux qui allaient travailler, au corps à corps, artistiquement parlant, ces villes fran-



Cheb Khaled.

çaises, qu'ils vont contrôler et apprivoiser en y multipliant leurs bouges, cafés et autres lieux destinés pour faire la fête.

Le raï arrache sa première reconnaissance internationale lors du festival de Bobigny qui s'est tenu en janvier 1986. Un concert à La Villette qui avait réuni Khaled, Belkacem Bouteldja, cheikha Remitti et Bellemou Messaoud, confirme ainsi la diaspora maghrébine dans son rôle de promotrice de ce genre musical en terre européenne. Mais déjà le processus de marchandisation du raï était suffisamment engagé.

Début 1992, Khaled qui a fait incursion dans l'univers du show-biz a réalisé 600.000 ventes de son album, paru chez Barclay. Mais la logique commerciale a souvent primé au niveau de la nouvelle production raï, beaucoup d'éditeurs font

une cassette aujourd'hui pour la vendre le lendemain. L'immigration a joué un rôle déterminant dans l'inflexion de cette musique.

Les producteurs qui sont les maîtres du jeu foulent au pied la règle du droit d'auteur et imposent un forfait global lorsque l'artiste vient les solliciter pour enregistrer son produit.

Paradoxalement, même ne coûtant pas chère, la production a eu pour effet d'entraîner une hausse des prix dans le marché des cassettes et autres produits raï.

Hormis Cheb Mami, le duo Fadela-Sahraoui et Khaled qui ont pu enregistrer chez de grandes compagnies phonographiques multinationales, les autres ne purent échapper à la mainmise du marché parallèle de Marseille et de Barbès.

L.G.

CONCOURS INTERNATIONAL DE BEAUX-ARTS DE CHELSEA 2011

Ouvert aux artistes de tous les pays

Agora Gallery est le sponsor du concours annuel et international de beaux-Arts de Chelsea, un concours artistique renommé et dont le jury est assuré par d'éminents conservateurs et professionnels de l'art.

Les artistes sélectionnés par le jury

auront l'opportunité de bénéficier d'une exposition de leur œuvre dans le quartier des galeries d'art de Chelsea, et bénéficieront également de publicités publiées et en ligne.

Le Concours international de beaux-Arts de Chelsea est ouvert aux artistes du

monde entier. Lors des concours précédents, le jury avait sélectionné des peintres, des sculpteurs, des photographes, des dessinateurs, de même que les artistes adeptes des techniques mixtes et des estampes.

Parmi les membres du jury du concours de cette année figure Elisabeth Sherman, assistante de conservation au Whitney Museum of American Art. Elisabeth Sherman a une maîtrise en histoire de l'art du prestigieux Courtauld Institute of Art à Londres, en Angleterre. Elle a également travaillé à l'American Federation of Arts, à l'International Center of Photography et au Museo Nacional Centro de Arte Reina Sofia à Madrid, Espagne.

Toutes les œuvres sont admises au concours à l'exception de l'art vidéo, les films, les performances, les bijoux et l'artisanat. Les artistes participants doivent être âgés de 18 ans et plus. Les inscriptions au concours sont traitées grâce à un système d'inscription en ligne. Les formulaires imprimés n'étant plus utilisés.

Les prix décernés sont d'une valeur globale de trente-huit mille dollars. **R.C.**

FOOTBALL
LIGUE 1 (MISE À JOUR)

L'ASO Chlef sacrée champion d'hiver

C'est finalement l'ASO Chlef qui endosse le titre honorifique de champion d'hiver grâce à sa victoire logique face au WA Tlemcen sur le score de trois buts à zéro, cela après que l'Entente de Sétif se soit contentée d'un match nul face au CR Belouizdad.

PAR MOURAD SALHI

Après avoir battu, voilà trois jours, l'USM Annaba sur ses bases, l'Entente de Sétif n'a donc pu totalement récupérer avant de reprendre la compétition en affrontant hier, au stade du 20-Août, le CRB Belouizdad. Ce match comptait pour la mise à jour de la quinzième et dernière journée de la phase aller de la Ligue de football professionnel.

Pour sa troisième rencontre en l'espace d'une semaine seulement, le club phare de Aïn Fouara, n'a pu poursuivre sa série de bons résultats, en se contentant d'un match nul. Les Sétifiens dont la dernière défaite sur le terrain du stade 20-Août remonte à la saison 2006, n'ont pas réussi à surprendre le Chabab et remporter le titre honorifique de champion d'hiver. Dès le coup d'envoi donné par l'arbitre M. Amalou, les visiteurs affichent leurs ambitions cherchant la faille, mais sans réel danger pour l'arrière-garde du Chabab. En effet, mis à part une première et unique dangereuse action, le portier belouizdadi n'a pas été très sollicité. Les camarades d'Abdel-Moumen Djabou ont dominé la partie de bout en bout mais sans aucune efficacité. La dernière action pour les Aigles noirs est venue à la 40^e minute de jeu par Hemani qui s'étant infiltré dans la surface de réparation a offert une balle facile pour Ousserrir. Une minute plus tard, Slimani a failli donner l'avantage au CRB, mais Chaouchi comme d'habitude était à la parade. De retour des vestiaires, les données n'ont pas vraiment changé avec une équipe du CRB défendant son fief face à une équipe un peu fatiguée. Après le suc-



cès de Chlef, l'Entente se devait de gagner cette rencontre, au moins par trois buts d'écart, pour pouvoir s'installer dans le fauteuil de leader et de ce fait multiple les tentatives, mais le Chabab était à la parade. L'entente de Sétif avec ce résultat neutre occupe désormais la deuxième place avec un total de 29 points devancé par l'ASO Chlef avec 31 points, alors que le MC Oran arrive à la troisième place avec 25 points.

L'ASO Chlef, une équipe qui monte... en silence

Une nouvelle «jeune génération» s'est confortablement installée aux commandes de l'ASO Chlef, conduite cette saison par l'une des figures marquantes du football algérien, en l'occurrence Meziane Ighil, pétri de beaucoup de patience, de succès et notamment de belles aventures. Surfant sur une vague de succès depuis l'entame de la phase aller de la Ligue 1 sous les nouvelles couleurs du professionnalisme, les Chélifiens avec plus d'ambition et d'enthousiasme décrochent logiquement le titre honorifique hivernal du championnat national grâce à, d'abord, leur parcours sans faute

en championnat, ensuite à leur victoire très méritée à domicile devant le Widad de Tlemcen battu sur le score de trois buts à un. Les résultats sont là, sur les quinze journées disputées pendant cette période, les poulains de Meziane Ighil ont remporté neuf victoires, dont deux à l'extérieur, deux défaites et quatre matchs nuls. Ces résultats positifs viennent grâce à l'expérience de cet entraîneur, qui maîtrise parfaitement son métier et la volonté des joueurs, qui affichent une solide détermination à ne rien lâcher. Depuis son arrivée à la tête de cette formation, l'ASO Chlef n'a encaissé que neuf buts contre vingt inscrits. La lourde défaite des coéquipiers du buteur Soudani a été concédée lors de la première journée face à la JSM Béjaïa sur le score de quatre buts à un, tandis que leur meilleure victoire était celle remportée à Chlef face au MC El Eulma sur le score sans appel de cinq buts à zéro. À l'extérieur, la meilleure performance des Chélifiens était face aux poulains de Zoheir Djelloul battus sur leurs bases sur le score lourd de trois buts à zéro.

M. S.

NOUREDDINE ZEKRI NOUVEL ENTRAÎNEUR DU MCA

«J'ai hérité d'un lourd fardeau»

Le nouvel entraîneur du MC Alger, Noureddine Zekri, a affirmé samedi qu'il a hérité d'une "situation difficile", et qu'il faudra vite "redresser la barre" pour sortir le vieux club algérois de la mauvaise passe qu'il traverse. "L'équipe se morfonde actuellement dans le bas du classement, et il faudra plus d'efforts de la part de tout le monde pour redresser la barre. Lors de la prise de contact avec les joueurs, j'ai constaté qu'ils sont animés d'une grande détermination pour se racheter et surtout se réhabiliter avec eux mêmes", a-t-il indiqué à la radio nationale. Le MCA, tenant du titre, a terminé la phase aller à la peu glorieuse 14^e place au classement du championnat de Ligue 1 avec 15 pts, une position synonyme de relégation. Noureddine Zekri avait succédé au technicien français, Alain Michel, dont le départ s'est fait à l'amiable. L'ancien entraîneur de l'ES Sétif s'est engagé jeudi pour une durée de 18 mois. "J'ai toujours été un supporter du MCA, qui reste le club le plus populaire de l'Algérie. L'occasion est venue pour moi de diriger la barre technique de cette prestigieuse équipe, une consolation pour moi du fait que je n'ai pas eu l'occasion de porter

ses couleurs". Toutefois, Zekri affirme qu'il aurait souhaité trouver le club dans une situation "plus confortable". "J'aurai aimé prendre en main l'équipe dans une position plus confortable, mais la réalité est toute autre. L'espoir demeure, et nous devons retoucher les manches pour réagir. La balle est dans le camp des joueurs qui doivent faire preuve de plus de responsabilité, et je suis persuadé qu'ils vont pas décevoir", a-t-il ajouté. Zekri qui va diriger dimanche sa première séance avec les Rouge et Vert, compte axer son travail sur l'aspect psychologique, une manière de remobiliser les troupes. "Comme première démarche, je vais essayer de retaper le moral du groupe en axant mon travail sur l'aspect psychologique. Les joueurs ont besoin maintenant d'un discours mobilisateur que je vais leur transmettre. Outre cet aspect, nous allons bien sûr s'étaler à colmater les brèches", a-t-il expliqué. Concernant la domiciliation du MCA, le nouveau coach du Doyen veut retourner au stade du 5 juillet. "Je pense qu'il est impératif de voir le club se reproduire de nouveau au stade du 5 juillet. Des milliers de supporters sont derrière leur équipe, et je pense que c'est le lieu idéal



pour contenir les nombreuses foules. Je vais saisir la direction du club pour formuler une demande de recevoir dans cette enceinte". Après le report du match du 1/8e de finale de la Coupe d'Algérie face à la JSM Béjaïa pour le 25 mars, Noureddine Zekri effectuera son baptême du feu le 19 mars à Harare, lors du match aller face aux Dynamos du Zimbabwe, pour le compte du 2^e tour de la Ligue des Champions d'Afrique. "Ce sera mon premier match avec le MCA, j'espère qu'on réalisera un bon résultat là-bas qui nous permettra d'aborder la manche retour avec sérénité", a-t-il conclu.

COUPE DE LA CAF 1/16È DE FINALE

Arbitrage algérien pour FUS Rabat-Toure Kunda FootPro

Un trio arbitral algérien a été désigné pour officier le match des 1/16^{es} de finale (aller) de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF) entre l'équipe marocaine du FUS de Rabat et la formation sénégalaise de



Toure Kunda FootPro, prévu le 19 mars à Rabat, indique-t-on de source sportive. Il s'agit d'Amalou Mokhtar désigné comme arbitre central et qui sera secondé dans sa mission par ses deux compatriotes, Etchiali Abdelhak et Bitam Mohamed Mounir.

Le 4^eme arbitre de cette rencontre est l'Algérien Abid Charef Mehdi. Tenant du titre de la précédente édition de la CAF, le Fath union sport de Rabat (FUS) qui a été exempté du tour préliminaire, devra se déplacer pour le match retour au Sénégal au début du mois prochain. Par ailleurs, un trio arbitral algérien a été désigné pour diriger la rencontre entre l'équipe marocaine olympique et son homologue du Mozambique en match aller comptant pour les éliminatoires des JO-2012, rappelle-t-on. Ce match qui se déroulera le 26 mars prochain au Maroc sera arbitré par Djamel Haïmoudi assisté de Choukri Béchirène et Abdelhak Etchiali.

Abdelkader Ghezzal reçoit sa convocation



L'attaquant international algérien de l'AS Bari (Série A italienne de football), Abdelkader Ghezzal, a reçu sa convocation pour le match face au Maroc, prévu le 27 mars au stade de 19 mai 1956 de Annaba, pour le compte de la 3^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012, a annoncé samedi le site officiel du club italien.

Ghezzal, qui n'a pas été convoqué par le sélectionneur national Abdelhak Benchikha, pour le match amical face au Luxembourg (0-0), disputé le 17 novembre dernier, effectuera ainsi son retour parmi les Verts à l'occasion de ce derby face aux "Lions de l'Atlas".

Après avoir longtemps souffert d'une blessure, Ghezzal est en train de retrouver ses sensations avec Bari. Le 27 novembre dernier, il avait permis à son équipe d'éviter la défaite face à la Fiorentina (1-1) en égalisant en fin de match. Le sélectionneur national dévoilera dimanche la liste des 23 joueurs retenus pour le match face au Maroc, rappelle-t-on.

Au terme de la 2^e journée, l'Algérie partage la 3^e place au classement du groupe D des éliminatoires de la CAN-2012 avec la Tanzanie (1 point), alors que le Maroc et la Centrafrique sont co-leaders avec 4 points chacun.

SAMI TRABELSI

«Mon objectif principal est de qualifier la Tunisie pour la CAN 2012»



Le nouveau sélectionneur de l'équipe tunisienne de football, Sami Trabelsi, a indiqué samedi que son principal objectif est de qualifier les "Aigles de Carthage" pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2012, dont la phase finale est prévue au Gabon et en Guinée-Equatoriale. "Mon premier objectif est de se qualifier pour la phase finale de la coupe d'Afrique des Nations 2012 et de préparer une équipe homogène, solidaire et efficace, tout en consacrant l'esprit de groupe et le sens d'abnégation chez tous les joueurs", a indiqué Trabelsi aux médias locaux. La Fédération tunisienne de football (FTF) avait désigné jeudi lors de la réunion de son Bureau fédéral Sami Trabelsi au poste de sélectionneur, en remplacement de Faouzi Benzarti. "C'est un honneur pour moi d'être à la tête de la sélection A, une mission que j'ai acceptée avec joie. J'essaierai de poursuivre le travail accompli lors du championnat d'Afrique des Nations des joueurs locaux avec l'espoir de hisser davantage le niveau de la sélection nationale et l'aider à retrouver son lustre d'antan", a-t-il ajouté. Evoquant les chances de la Tunisie lors des éliminatoires de la CAN-2012, Sami Trabelsi estime que l'espoir demeure en dépit de la difficulté de la mission. "La mission est sans doute difficile, mais notre espoir est grand et notre confiance en nos moyens et nos capacités est sans limite", a-t-il dit. Sami Trabelsi effectuera son baptême du feu le 29 mars à l'occasion du match amical prévu face à Oman, à Mascate. Au terme de la 4e journée des éliminatoires, la Tunisie occupe la deuxième place du groupe K avec 7 points derrière le Botswana qui compte 13 pts.

LIVERPOOL

Indisponibilité de quatre semaines pour Gerrard



Le milieu de terrain de Liverpool Steven Gerrard a été opéré des adducteurs et devra s'éloigner des terrains pour une période allant jus-

qu'à quatre semaines, a annoncé vendredi le club anglais. L'international anglais, 30 ans, s'était blessé le 6 février lors de la victoire des "Reds" à Chelsea (1-0) durant laquelle il a joué 90 minutes. Bien qu'ayant joué plusieurs fois depuis, Gerrard n'a jamais complètement récupéré et a dû être opéré. Après 29 journées de Premier League, Liverpool occupe la 6e place avec 42 points, à neuf unités de la 4e place qualificative au tour préliminaire de la Ligue des champions. Le club anglais a perdu jeudi son 8e de finale aller de l'Europa League au Portugal contre Braga (1-0).

FOOTBALL

27E JOURNÉE DE L1

BOUSCULÉ MAIS RÉALISTE, L'OM SE RELANCE

Cinq jours après avoir sombré contre Lille, Marseille s'est relancé dans la course au titre en s'imposant avec autorité à Rennes (2-0) vendredi pour clore par une éclaircie une sombre semaine marquée également par l'affaire Brandao, en préambule de la 27e journée de L1.



La victoire des hommes de Didier Deschamps est une respiration bienvenue pour les Phocéens qui auront préparé de la meilleure des manières leur 8e de finale retour de Ligue des Champions mardi à Manchester United. Les trois points récoltés en Bretagne sont le fruit d'un match compliqué, illuminé par le but de Loïc Rémy dans la première demi-heure (1-0, 23) dont la tête plongeante était à la conclusion d'une action collective de toute beauté. Ils permettent surtout à l'OM (48 pts) de revenir à une unité du duo formé par Lille (qui reçoit Valenciennes dimanche) et de leur adversaire breton du soir, Rennes, bloqué à 49 pts. A une semaine du Classico contre le Paris SG au Vélodrome, les Marseillais remettent les clignotants au vert, portés en Bretagne par une force de caractère et une solidarité défensive qui leur sera utile pour la suite. Les Rennais de Frédéric Antonetti ont eux raté l'occasion de prendre un peu plus leur aise au classement et pourraient voir Lyon et Paris revenir sur leurs talons au terme de ce week-end de championnat. A Marseille la semaine passée, Lille avait réussi à prendre de vitesse l'OM,

asphyxiant le milieu de terrain et monopolisant la balle dans cette zone de pouvoir. C'est exactement ce que les Rennais ont essayé de faire, et réussi très souvent même, mais seulement en seconde période. Nul doute qu'Antonetti regrettera que ses joueurs n'aient pas montré plus de créativité dans la dernière passe tant ils ont bousculé les Marseillais lors de la dernière demi-heure. Mais comme un symbole, c'est finalement uniquement sur un coup franc que les Bretons se seront montrés le plus dangereux, par Mvila dont la volée du gauche se heurtait à un Mandanda inspiré (49). Didier Deschamps avait opté sans surprise par un remplacement dans l'axe de Gignac, encadré d'André Ayew à gauche et de Loïc Rémy à droite. Brandao, finalement, n'aura manqué à personne, hormis visiblement à Mbia, Ayew et Andrade, qui auront cru bon d'agiter un maillot de l'OM frappé du

nom du Brésilien lors des réalisations phocéennes...L'activité du Ghanéen couplée à la vitesse de l'ex-Niçois ont oxygéné les offensives marseillaises. Et Rémy aurait même pu doubler la mise à plusieurs reprises (45, 71). Dans les tribunes du stade de la Route de Lorient, l'entraîneur de MU Alex Ferguson aura pu apprécier la combativité de Gignac, qui aurait pu lui aussi tuer tout suspense plus tôt sans un bon Douchez (70). Il aura surtout noté l'intelligence d'une formation phocéenne plus aguerrie à ce genre de match, comme en témoigne le but en contre-attaque de Lucho (2-0, 80) au plus fort de la poussée bretonne, suivi de la barre transversale de Taiwo dans le temps additionnel (90+1). Pas de quoi faire trembler Sir Alex pour autant: mardi en Angleterre, c'est bien Marseille qui sera dans la peau de l'outsider.

SERIE A

L'Inter perd du terrain à Brescia



L'Inter Milan a été rejointe en fin de rencontre à Brescia (1-1), en match avancé de la 29e journée du championnat d'Italie vendredi, et laisse la possibilité à l'AC Milan de prendre 7 points d'avance en tête de la Serie A s'il bat le dernier, Bari, dimanche. Le titre tend de plus en plus les bras au Milan. L'Inter risque de ne plus être

dans la roue des "Rossoneri" pour le derby, programmé le week-end du 3 avril à San Siro (31e journée). L'Inter contrôlait pourtant le match, grâce à un but rapidement marqué par Samuel Eto'o (18). Sur un corner de Wesley Sneijder, une tête d'Andrea Ranocchia trouvait le Camerounais qui marquait, à un mètre de la ligne, son 36e but de la saison, toutes compé-

titions confondues. Mais Andrea Caracciolo a égalisé pour les relégables (19e), reprenant de la tête un corner d'Alessandro Diamanti (85).

Et encore Julio Cesar a-t-il réussi un arrêt sur un penalty du même Caracciolo à la dernière minute pour éviter le pire aux quintuples champions en titre. Après une balle perdue par l'Inter au milieu de terrain, Ivan Cordoba a commis une faute dans la surface sur Eder.

Le Colombien a été exclu, mais l'attaquant de Brescia a buté sur le gardien brésilien. Et de dépit, Caracciolo a aussi fini au vestiaire avant les autres, recevant un second carton jaune.

Samedi, la Juventus Turin, qui reste sur cinq défaites en sept matches, se rend à Cesena "sans droit à l'erreur", selon son entraîneur, Luigi Delneri. Dimanche se tient le derby Lazio-AS Rome.

MATCH AMICAL

Allemagne-France en février 2012

L'équipe nationale d'Allemagne affrontera son homologue française le 29 février 2012 en Allemagne en match amical, a annoncé vendredi la Fédération allemande de football. La ville allemande qui accueillera cette rencontre n'est pas encore connue, précise la même source. Le match "retour" entre les deux équipes se déroulera, lui, en France, le 5 mars 2014.

Kim Kardashian

Kim Kardashian, 30 ans, a monté une florissante carrière sur le néant, comme Paris Hilton, et cela demande très probablement un vrai talent. Kim est la fille du riche avocat Robert Kardashian, célèbre pour avoir défendu O.J. Simpson. La popularité des sœurs Kardashian (Kim, Khloé et Kourtney, maman d'un petit Mason, 15 mois) explose en 2007 lorsque toute la famille s'expose dans une émission de télé réalité, Keeping Up with the Kardashians, sur la chaîne E!.



À quoi sert le plus beau corps du monde ?



Ce qui distingue Kim de ses frangines, c'est son corps parfaitement proportionné, tout en courbes. Elle est la digne héritière de Jennifer Lopez. Dans son numéro d'avril, l'édition australienne de FHM (des spécialistes) a élu Kim Kardashian corps le plus sexy sur terre. Comme la jeune femme est un phénomène, la rédaction se pose la question : "Comment ce body est-il devenu une méga star de la pop ?" A priori, FHM fait référence à la pop culture plutôt qu'à la musique pop, car la carrière musicale de Kim est bien mince. La jeune femme a dévoilé son premier single, Jam (turn it up), produit par The Dream. Un titre dance au parfum R'n'B comme on en entend des dizaines. Pour le clip, Kourtney a fait appel à Hype Williams, une pointure dans le milieu du hip hop qui vient de signer le clip All of the lights pour Kanye West (soupçonné de travailler sur le premier album de Kim, justement), mais la vidéo se fait attendre... Pour l'heure, elle occupe les écrans de télévision avec sa sœur dans son nouveau "reality show", Kourtney and Kim take New York...



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1781 William Hershell découvre la planète Uranus

L'astronome anglais William Herschel détecte la septième planète du système solaire Uranus. Il croit d'abord avoir découvert une comète mais comprend rapidement que l'astre est une planète qui parcourt une orbite presque circulaire au-delà de Saturne. Uranus est la première planète découverte à l'aide d'un télescope.

1852 Uncle Sam devient le symbole des États-Unis



Uncle Sam a été utilisé pour la première fois dans une bande dessinée politique dessinée par Thomas Nast. En général, Uncle Sam est dessiné comme un grand homme assez âgé, vêtu d'un chapeau aux couleurs de la bannière étoilée, une veste bleue étoilée et un pantalon rayé rouge et blanc. Ce style, popularisé par le dessinateur Thomas

Nast est à présent quasi-universel. Récemment, des dessinateurs ont essayé de proposer des versions modernisées du personnage, mais tout en gardant ses signes distinctifs. Son origine semble remonter à la guerre de 1812. La tradition veut que celui-ci trouve son origine chez les militaires de la base de Troy (état de New York) qui, recevant des caisses de viande marquées « U.S. » interpétaient avec humour ces initiales en « Uncle Sam » en l'honneur de leur fournisseur Samuel Wilson. En 1961, le Congrès a reconnu à « Uncle Sam Wilson » l'origine de ce symbole des États-Unis, même si cette hypothèse est aujourd'hui remise en cause. Après la statue de la liberté, à New York, Uncle Sam est probablement la personnification la plus célèbre des États-Unis.

1943 Destruction du ghetto de Cracovie

Début mars 1941, les Allemands ordonnèrent la création d'un ghetto, et lui choisirent comme emplacement la quartier Podgorze, dans le sud de la ville, et non pas Kazimierz, quartier juif historique. Les Allemands y regroupèrent les Juifs de Cracovie encore présents et des milliers de Juifs provenant d'autres villes. Près de 20.000 Juifs furent ainsi confinés. Le ghetto fut entouré de fil barbelé et, à certains endroits, d'un mur en pierre. Des tramways le traversaient mais aucun ne s'arrêtait dans son enceinte. Dans la seconde moitié de 1942, les Allemands déportèrent environ 13 000 personnes du ghetto. A la mi-mars 1943, les Allemands détruisirent le ghetto de Cracovie. Plus de 2 000 personnes furent déportées à Auschwitz-

Birkenau, où elles furent exterminées. Le reste des Juifs fut déporté au camp de Plaszow.

1974 Inauguration de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle



L'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, abrégé par le sigle CDG, est un aéroport situé à vingt-trois kilomètres au nord-est de Paris. Premier aéroport français, il tient son nom «grand public» de la commune de Roissy-en-France dont il occupe plus de la moitié du territoire et du général Charles de Gaulle qui fut chef d'État français.

1988 Ouverture du plus long tunnel sous-marin du monde

Le Japon inaugure un tunnel reliant l'île principale du pays, Honshu, à l'île du nord, Hokkaido. D'une longueur de 53,8 km, il s'agit de la plus grande voie de communication souterraine du monde (le tunnel sous la Manche mesure, lui, 50,5 km)

1992 Fin de publication pour le journal "La Pravda" (la vérité)

La Pravda est fondée comme un journal des travailleurs en 1912. Les Bolcheviks commencent la publication légale du journal à Saint-Petersbourg le 22 avril 1913 dans un contexte tendu. 400.000 travailleurs font grève le premier mai 1913, et des lettres de travailleurs sont publiées, attisant la colère des ouvriers. Lénine, qui contrôle le journal, place Joseph Staline dans l'équipe éditoriale. Celui-ci reste à ce poste jusqu'à son exil en 1913. Le 3 mars 1918 "La Pravda" devient l'organe officiel du parti communiste de l'Union soviétique. Elle le restera jusqu'à sa fermeture.

2001 Procès d'Ahmed Ressay

Le procès du Canadien d'origine algérienne Ahmed Ressay s'ouvre aux États-Unis. En avril, il est jugé coupable d'avoir transporté vers les États-Unis 59 kilos d'explosifs et d'avoir comploté afin de commettre un acte terroriste sur le territoire américain. L'homme de 33 ans, qui a déjà habité à Montréal, avait été arrêté le 14 décembre 1999 alors qu'il tentait d'entrer dans l'État de Washington à partir du Canada, avec les explosifs et quatre détonateurs, en vue de faire exploser l'aéroport de Los Angeles lors des fêtes du passage à l'an 2000. Le 27 juillet 2005, il reçoit une sentence de 22 ans de prison.

LE CARNET DU MIDI

1901 LE PRÉSIDENT DU CENTENAIRE

Benjamin Harrison VI fut le vingt-troisième président des États-Unis, élu pour un mandat de 1889 à 1893. Il est crédité d'une politique étrangère visionnaire en raison du renforcement de la marine militaire américaine et de son utilisation en soutien de la diplomatie. Néanmoins, sa politique économique fut probablement à l'origine de la dépression qui suivit son mandat. B. Harrison a 55 ans lorsqu'il devient le candidat républicain aux élections présidentielles de 1888.



Il fait voter des lois très importantes. Il est, notamment, très fier de sa politique étrangère volontariste. Sa présidence fut le théâtre d'une crise diplomatique avec le Chili. Harrison soutient le passage d'une loi garantissant le droit de vote des Noirs, en particulier dans les États du Sud qui tentent d'imposer des critères d'éducation pour pouvoir voter. Il soutient aussi des mesures d'aide fédérale pour la scolarisation des Noirs. Son mandat voit la fin de la conquête de l'Ouest. La dernière bataille entre l'armée américaine et les Sioux se termine par un massacre. Les terres des tribus indiennes sont redistribuées et ouvertes à l'implantation des colons blancs. Il décèdera ce jour à l'âge de 67 ans

1939 UNE CONTEUSE CÉLÈBRE



Ève Ruggieri est une productrice et animatrice française de télévision et de radio qui voit le jour à Limoges (France). Elle est élevée à Limoges et Nice dans une famille de musiciens. Son père, Lucien Henrot, était contrebassiste, sa mère violoniste. Elle a obtenu un premier prix de piano au Conservatoire de Nice. Abandonnant ses études dentaires, elle entre par concours à l'ORTF à Paris en 1960. Elle a d'abord travaillé à France-Inter dans les années 1960, avant de se tourner

également vers la télévision dans les années 1970. À la radio, de 1979 à 1988, elle a animé sur France Inter son émission phare Ève raconte, où, en direct tous les matins du lundi au vendredi, elle racontait la vie de personnages historiques célèbres, de Greta Garbo à Pou Yi en passant par Eva Perón, Maria Callas, Aimée du Buc de Rivery, Ninon de Lenclos, Mata Hari, Sissi, Isadora Duncan, Charles Lindbergh, Charles Manson etc. À compter du 21 septembre 1980, Eve Ruggieri prend la suite de l'émission télévisée de variétés de Michel Drucker Les rendez-vous du dimanche sur TF1, rebaptisée Les Nouveaux Rendez-Vous. Son premier invité est Coluche. À la télévision, depuis 1982, elle anime l'émission Musiques au cœur, d'abord sur Antenne 2 puis sur France 2. Elle est aujourd'hui la gérante d'une production de festival d'opéras comme le festival de Lacoste avec Pierre Cardin, le festival d'Antibes ou le festival des Journées lyriques de Chartres et d'Eure-et-Loir. Entre septembre 2008 et septembre 2009, Ève Ruggieri a présenté Le classique du jour. Elle est la compagne, depuis 1991, du sculpteur Rachid Khimoune. Elle a joué dans les années 90 son propre rôle dans un film d'Henri Verneuil

2010 «LE LÉGER ET LE GRAVE»

Jean Ferrat, né Jean Tenenbaum, est un parolier, musicien, compositeur et chanteur français. À la fois chanteur engagé et poète, auteur de chansons à textes, il est aussi compositeur, et met notamment en musique de nombreux poèmes de Louis Aragon. Jean Ferrat est voisin des idées communistes et reste, à ce titre, proche du Parti communiste français toute sa vie durant, malgré un retrait de la scène à quarante-deux ans, il connaît un grand succès aussi bien critique que commercial, fondé tant sur la qualité de ses compositions et de sa signature vocale que sur ses prises de positions politiques. A 13 ans, il est fortement par l'occupation allemande. Son père est enlevé puis conduit au camp de Drancy. Il quitte le collège pour faire vivre sa famille. Attiré par la musique, le théâtre et le classique, il entre dans une troupe de comédiens au début des années 1950, compose quelques chansons et joue de la guitare dans un orchestre de jazz mais il ne rencontre pas le succès. après avoir vu sur une carte de France la ville de Saint-Jean-Cap-Ferrat, qu'il décide de s'appeler Jean Ferrat plutôt qu'encre Jean Laroche. Il accuse le système commercial qui fait passer les considérations financières avant l'art des artistes créatifs. Publiant des lettres ouvertes aux différents acteurs de la vie culturelle, présidents de chaînes, ministres, il dénonce une programmation qui selon lui privilégie les chansons « commerciales » plutôt que les créations musicales et poétiques. Ferrat a mis en musique de nombreux poèmes de Louis Aragon, et a tout au long de sa carrière cherché à donner à ses chansons une signification militante derrière le texte populaire. Le 16 mars 1969, Jean Ferrat est invité à l'émission de Jean-Pierre Chabrol, L'invité du dimanche, ainsi que Georges Brassens et Jacques Brel. En plein débat d'idées, le chef de plateau arrive avec une ardoise où il est écrit à la craie : « Ordre de la direction que Jean Ferrat chante, mais qu'il ne parle plus ». Il sera interdit de télévision durant trois ans. Il décèdera ce jour des suites d'un cancer.



TROUBLES AUDITIFS

De la musique oui, mais sans sacrifier mes oreilles...

La musique c'est agréable, si elle reste toujours un plaisir et ne devient jamais une souffrance. C'est la condition essentielle pour en profiter... longtemps. D'ailleurs, avez-vous remarqué que la plupart des professionnels s'équipent de protections spéciales ? Les chanteurs bien sûr, mais également... les musiciens eux-mêmes. Et de plus en plus de spectateurs. C'est bien plus qu'une mode : une nécessité dictée par notre santé. Durant un concert écouté sans protections, les cellules nerveuses de l'oreille interne vont être fragilisées, voire détruites dans certains cas. Les lésions ainsi occasionnées vont faire le lit de troubles auditifs qui vont évoluer d'abord sournoisement : des acouphènes, puis une hyperacousie et, enfin, dans bien des cas, une surdité réelle. Qui n'a pas déjà ressenti cette désagréable impression de bourdonnement, de sifflement dans ses oreilles. Des acouphènes, c'est cela... Ce n'est pas un trouble banal, bien au contraire. Attention l'apparition d'acouphènes est toujours une alerte. Cela signifie que des cellules de l'oreille interne ont été détruites. Si la gêne ne se résorbe pas dans les heures qui suivent le concert, il est indispensable de consulter un ORL. Vous ne supportez plus certains bruits ? Ils vous rendent nerveux, ils sont même parfois douloureux ? C'est parce que votre niveau de tolérance à certains sons ou niveaux sonores – même s'ils ne sont pas habituellement considérés comme particulièrement forts ou désagréables – est réduit. Si vous êtes dans cette situation, vous souffrez d'hyperacousie, c'est-à-dire d'une sensibilité anormale au bruit. Là encore, vous devez impérativement prendre un rendez-vous chez un ORL. Des bouchons d'oreilles en mousse se vendent en parapharmacie. Surtout, ne les snobez pas pour aller dans une salle des fêtes où la sono est à son comble ou pour écouter votre MP3. Ces systèmes permettent à la fois de protéger son audition, et de profiter pleinement de la musique.. Un conseil, plus votre temps d'écoute –concert, MP3 – est long, plus votre audition est mise à rude épreuve. Faites donc des pauses régulières, histoire de reposer vos oreilles.

Qu'est-ce qu'une mammographie ?

La mammographie est un examen qui utilise les rayons X pour produire des images du sein. Réalisée soit dans un cabinet de radiologie, soit dans un service hospitalier de radiologie, la mammographie repose aujourd'hui sur la technique du numérique

Quelles sont les indications ?

Elle peut être réalisée dans le cadre d'un test de dépistage ou de diagnostic d'un cancer du sein. Dans le premier cas, l'examen vise à détecter un cancer encore trop petit pour être décelé par un auto-examen ou un médecin. Dans le second cas l'objectif est de déterminer avec précision la taille et l'emplacement de la lésion. L'examen permet de reproduire en images le tissu et les ganglions lymphatiques environnants.

Comment se déroule-t-elle ?

La mammographie s'effectue en position debout. Le sein est positionné entre un porte-cassette et un dispositif de compression. Dans la grande majorité des cas, deux clichés sont effectués pour chaque sein : un de face et un avec une incidence oblique, soit un total de 4 clichés.

Des risques ?

La mammographie n'expose à aucun risque. Les doses d'irradiation utilisées sont faibles. Lors de l'examen, il est nécessaire pour obtenir des images de qualité de comprimer le sein, ce qui peut occasionner un inconfort. Il est conseillé de faire une mammographie en première partie du cycle menstruel, ou durant une période d'interruption du traitement hormonal de la ménopause.

JAMBES SANS REPOS

ON PEUT LES SOULAGER

Bizarre, ce besoin irrésistible de bouger ses jambes quand on est assise ou allongée. Ces impatiences sont sans gravité mais sont pénibles et peuvent gâcher la vie. Les solutions pour soulager vos jambes sans repos.

Quels symptômes ?

Vous avez souvent des picotements dans les mollets, parfois dans les cuisses, ou bien des brûlures, des petites décharges électriques. Cette gêne survient surtout le soir et la nuit, lorsque vous êtes au lit, parfois dans la journée, quand vous devez rester assise. Elle ne disparaît que lorsque vous bougez. Alors vous avez peut-être un syndrome des jambes sans repos (SJSR).

Il n'existe aucun examen spécifique pour ce type de trouble. Le diagnostic repose donc sur la description des symptômes, qui sont tous des manifestations du système nerveux. On sait, néanmoins, que l'hérédité joue un rôle important et que la grossesse les favorise. Tout comme certains antidépresseurs, ou des maladies comme le diabète ou la



polyarthrite rhumatoïde. Enfin, la xanthine (présente dans le café, le thé et le chocolat) peut expliquer l'apparition ou l'aggravation des symptômes.

Les premiers gestes

Marcher, bouger, se masser : pour supprimer les jambes sans repos, il suffit parfois de modifier son régime alimentaire, de revoir son traitement avec le médecin ou de prendre en charge la maladie responsable. Si l'insuffisance veineuse n'est pas en cause, les

mêmes gestes peuvent atténuer momentanément la gêne : se masser les pieds, se doucher les jambes à l'eau fraîche ou faire quelques mouvements de pédalage, allongée sur le dos.

Les traitements médicaux

Un supplément de fer. Une carence légère, sans aller jusqu'à l'anémie, peut suffire à provoquer des impatiences. Il est donc indispensable de vérifier le stock de fer dans l'organisme. En prendre pendant quelques mois peut alors être

très efficace. Un médicament. Le neurologue peut être amené à vous prescrire un antagoniste dopaminergique.

Utilisé contre la maladie de Parkinson, mais à des doses moins importantes. Ce type de médicament donne de bons résultats.

Mais il n'est pas toujours bien toléré, les patients se plaignant de nausées ou de somnolence. Même s'ils sont transitoires, ces effets secondaires sont une cause d'échec.

Source Top Santé

GREFFE D'ORGANES

La création d'une agence nationale à même de développer les dons

La création d'une agence nationale de greffe d'organes est à même de contribuer au développement et à la régulation du don d'organes en Algérie, a estimé, jeudi à Alger, le Pr Radhia Kraïba, responsable du service cytologie au centre Pierre et Marie Curie (CPMC) du CHU Mustapha Pacha. *"Le rôle de l'agence nationale de greffe d'organes peut, dans le cas du rein, jouer un rôle très important dans le développement et la régulation du don de celui-ci"*, a indiqué le Pr Kraïba, qui s'exprimait lors d'une rencontre à l'occasion de la Journée mondiale du rein organisée par la Société algérienne de néphrologie, dialyse et transplantation (SANDT). Selon le Pr Kraïba, cette agence, une fois opérationnelle, aura pour mission, outre le développement et la régulation du don d'organe, l'autorisation, l'organisation et le contrôle de celui-ci et sa transplantation.

Cette agence, a-t-elle poursuivi, assurera également la sécurité sanitaire et la qualité de la greffe ainsi que l'attribution et la répartition des organes à greffer. Estimant qu'il n'existe pas de culture en matière de don d'organes, la conférencière a préconisé la mise en place, au sein de cette agence, d'une structure de la communication dont le rôle essentiel serait de faire du don d'organes *"une cause populaire impliquant la société civile"*. *"Il est impératif de mettre en avant les*

aspects de citoyenneté, de solidarité et de fraternité pour aspirer à atteindre le but consistant en la promotion du don d'organes", a-t-elle souligné, ajoutant que la mosquée pouvait, dans cette perspective, jouer un rôle non négligeable. Rappelant que 14.000 dialysés attendent d'être greffés, le Pr Kraïba a mis l'accent sur la nécessité de développer la transplantation rénale à partir du donneur vivant apparenté, ainsi que du donneur cadavérique, reconnaissant, toutefois, que pour le second, les choses ne sont pas toujours faciles à réaliser. Le docteur Saïdani du CHU de Béni Messous a, pour sa part, abordé le

volet lié à la prévention dans le cas des maladies rénales chroniques (MRC), dont le diabète et l'hypertension artérielle (HTA) sont des "pouvoyeuses". Selon lui, la prévention peut retarder l'échéance de l'insuffisance rénale chronique terminale. Il a expliqué que l'obésité avait une incidence "négative" sur le rein, *"au même titre, d'ailleurs, que le facteur lié à l'âge"*, ajoutant que la sédentarité et son corollaire, le manque d'activité physique, ne permettent pas au rein de jouer pleinement son rôle.

APS

ECOLE NATIONALE DE SANTÉ MILITAIRE

Une journée d'étude sur l'endoscopie digestive

Mme Fatiha Yahiaoui, maître assistante à l'Ecole nationale de santé militaire, a indiqué que l'endoscopie est "une technique développée qui permet de faire un examen de l'appareil digestif, de diagnostiquer les maladies et de prescrire les soins nécessaires". S'agissant de l'utilisation de cette technique en Algérie, la spécialiste a souligné que l'endoscopie est "très développée" dans le pays du fait qu'il dispose "d'équipements sophistiqués qui aident à localiser les hémorragies qui touchent l'appareil digestif ainsi que les tumeurs neuro-endocrines afin que des soins appropriés puissent être prescrits". Elle a ajouté que la présence d'experts étrangers, notamment de Belgique et de France, à cette rencontre a pour objectif de tirer profit de l'expérience de ces deux pays en matière de diagnostic et de traitement des maladies de l'appareil digestif grâce à l'endoscopie. Cette rencontre vise également, a-t-elle ajouté, à "évaluer les réalisations accomplies dans ce domaine et les actions futures". Pour sa part, le Pr. Moussa Arada, recteur de la Faculté de médecine d'Alger, a salué le choix du thème de la rencontre, notamment en ce qui concerne le diagnostic et le traitement grâce à l'endoscopie. La rencontre a pour objectif l'échange des expériences et le suivi des derniers développements dans ce domaine qui connaît une "évolution rapide", ont indiqué les organisateurs qui soulignent, par conséquence, l'importance de la formation continue.

APS



Poulet aux poivrons



Ingrédients :
300 g d'escalope de poulet
1 petit oignon
2 petits poivrons (1 vert et 1 rouge)
1 demi-jus citron jaune
Sel et poivre

Préparation :
Émincer finement l'oignon. Laver, épépiner et couper les poivrons en rondelles. Couper les escalopes en petits morceaux. Dans une sauteuse, faire roussir l'oignon avec l'huile sur feu doux et couvert. Ajouter les poivrons, le jus de citron et laisser mijoter quelques minutes, couvert, pour que les poivrons se ramollissent. Ajouter la viande, saler, poivrer et laisser cuire encore 10 à 15 mn. Servir le poulet aux poivrons avec des pâtes ou du riz.

Cake anglais aux fruits confits



Ingrédients :
250 g de farine
4 œufs
200 g de beurre mou
10 cl de lait tiède
50 g de raisins secs
125 g de sucre en poudre
150 g de fruits confits
1 pincée de sel
Chocolat noir pour garnir

Préparation :
Tremper les raisins dans l'eau tiède, les sécher. Couper les fruits confits en petits dés, les fariner. Séparer les blancs d'œufs des jaunes. Travailler le beurre avec le sucre jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, ajouter les jaunes d'œufs l'un après l'autre en travaillant bien entre chaque ajout, ajouter le sel, la farine, le lait tiède et mélanger, incorporer les fruits confits, les raisins secs et mélanger bien, incorporer délicatement les blancs d'œufs en neige ferme. Verser la pâte dans un moule. Cuire dans un four chaud pendant 10 min, baisser la température, terminer avec une cuisson douce jusqu'à ce que le cake soit soufflé et doré, démouler sur une grille, garnir avec le chocolat noir fondu, laisser refroidir avant de déguster.

HYGIÈNE DENTAIRE

Votre brosse à dents est-elle bonne pour votre santé ?

A priori oui, les brosses à dents sont des outils importants pour notre santé. Mais elles peuvent aussi contenir des millions de bactéries... Voici quelques conseils pour qu'elles vous soient vraiment utiles.

Changez votre brosse à dents régulièrement :
On conseille traditionnellement de changer sa brosse à dents tous les trois mois ; mais ce délai est un maximum absolu. Dans certaines conditions, il est conseillé de changer sa brosse à dents plus souvent. A savoir :
- Si votre système immunitaire est perturbé ou fragilisé.
- Si la brosse à dents montre des signes d'usure (les poils ne sont plus parallèles et droits, par exemple)

Rangez-la correctement :
Rincez soigneusement votre

brosse à dents après vous être brossé les dents. Les brosses à dents doivent être rangées verticalement, avec la tête vers le haut, et pas couchées sur une surface où les bactéries pourraient se multiplier. Évitez aussi les étuis qui recouvrent les têtes des brosses à dents, ils sont favorables aux bactéries. L'humidité est l'amie des germes, il est important que votre brosse à dents puisse sécher complètement entre deux brossages. Si vos toilettes sont situées dans la salle de bains, pensez aussi à éloigner au maximum vos brosses à dents des toilettes...

Pour diminuer la quantité de bactéries :
Vous pouvez aussi utiliser un bain de bouche antibactérien avant le brossage, mais aussi tout simplement vous brosser les dents soigneusement deux fois par jour. En effet, moins il y a de bactéries dans votre bouche, moins il en restera sur votre brosse à dents après le brossage... C'est logique.

Les bactéries et notre santé bucco-dentaire :
Les bactéries jouent un double



rôle dans notre santé bucco-dentaire. Elles sont un ennemi parce que leur multiplication excessive entraîne le développement de la plaque dentaire, les maladies des gencives et diverses infections. Cela dit, il n'est pas non plus utile de

devenir paranoïaque : notre bouche est prévue pour recueillir de nombreuses bactéries lorsque nous nous alimentons, et elle comporte de nombreuses défenses qui les empêchent normalement de nous faire trop de mal.

DÉCORATION MAISON :
Comment réaliser soi-même un cadre

- De la peinture ou du vernis
- Une boîte à ongles (pour découper les angles)
- Un pinceau

Vernissez les baguettes de bois :
Une fois sèches, mesurer d'abord la taille dont vous aurez besoin pour la fenêtre à l'intérieur du cadre (longueur et largeur). C'est cette taille qui vous sera utile. Sur les baguettes, marquez sur l'envers au crayon la taille intérieure de votre cadre.

Découpez-les :
La tâche est délicate. Il ne faut pas se tromper de sens. Mettez la baguette dans la boîte à ongles puis découpez-la selon un angle à 45 degrés en faisant

attention au sens : la plus petite dimension sera à l'intérieur du cadre.

Assemblez-les :
Une fois les baguettes découpées, assemblez-les en glissant derrière les angles en plastique qui sont prévus pour s'insérer dans la baguette puis collez les baguettes entre elles à l'aide de colle à bois pour les renforcer.

Le cadre est déjà terminé :
Pour le remplir, attachez le motif que vous souhaitez encadrer sur un support en carton que vous fixez au cadre à l'aide de petits clous ou de colle. Le tour est joué. Il ne reste qu'à trouver le meilleur endroit pour votre création !



Les cadres permettent de personnaliser rapidement un intérieur. On y met des photos, des peintures achetées auprès d'artistes ou des œuvres d'art réalisées chez soi.

Pour réaliser un cadre il vous faut :
- Des baguettes de bois de la largeur voulue (1 à 5 cm) et avec éventuellement une moulure
- De la colle à bois
- 4 angles en plastique

A S T U C E S

Nettoyer un stylo encrassé :



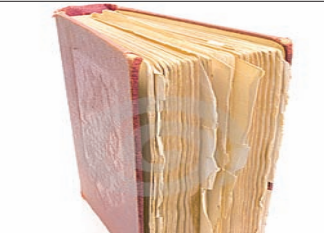
Si votre stylo à bille fait des taches lorsque vous écrivez, nettoyez-le en le faisant tourner dans le filtre à cigarette ou sur du papier de verre dont le grain est très fin.

Faire partir l'essence renversée dans la voiture :



Pour régler le problème définitivement, mettez du marc de café sur l'essence et surtout n'hésitez pas à en mettre une bonne quantité. Frottez, laissez sécher et aspirez et c'est fini.

Effacer les marques de doigts sur les livres :



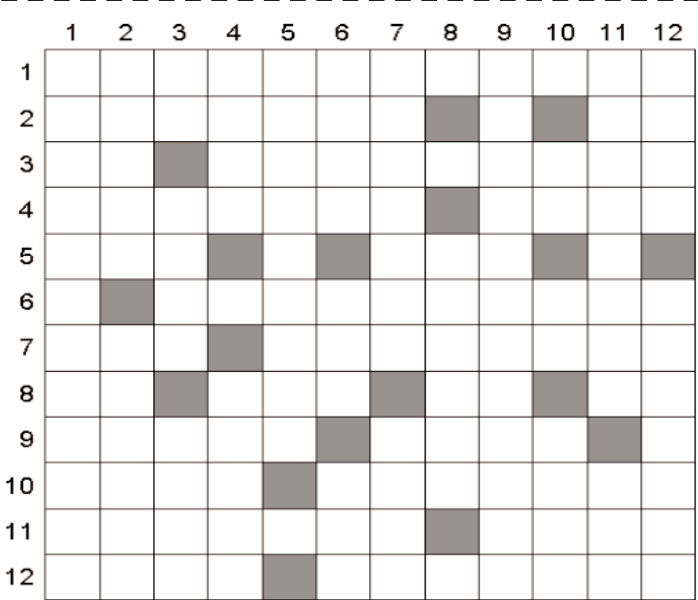
Tamponnez la marque en question avec de la mie de pain ! Frottez légèrement sur la page tachée, de la même manière qu'avec une gomme et le tour est joué !

Entretien d'une machine à coudre :



Dépoussiérez les canettes et surtout faites ces dernières par type de fil et de couleur. Pensez aussi à graisser régulièrement les rouages.

Mots Croisés N°482



Horizontalement :

1. Courtilière
2. Cocasse.
À elle
3. Idaho. Pensées
4. Argents. Administré
5. Perroquet. Organisme mondial
6. Conclusion
7. Bernache. Auteure

8. Coutume. Argile rouge ou jaune. Police nazie. Sans frais
9. Marcherais. Risquât
10. Au bout de la langue. Laiderronnes
11. Pape de 795 à 816. Allure du cheval
12. Ch.-. de c. des Pyrénées Orientales. Désirée.

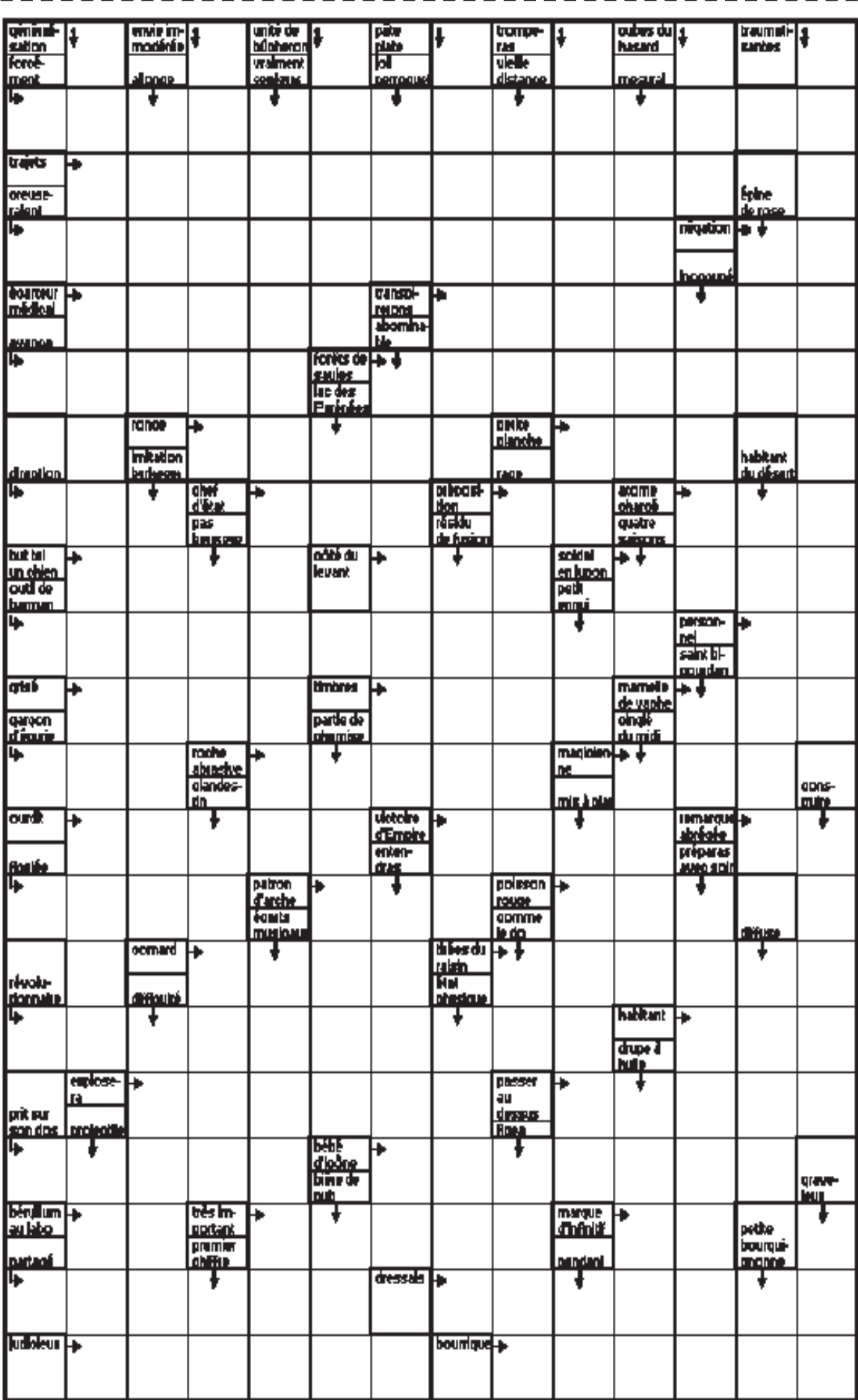
Verticalement :

1. Manipule avec maladresse
2. Épauler. Jacob
3. États-Unis. Jean-Paul II. Jeune équidé
4. Mauvais. Avertissement
5. Folâtrerais
6. Névroglie. Oto-rhino-

laryngologie. Groupement d'intérêt économique
7. Dynamisme. Entends
8. Viennent au monde
9. Langoureuse
10. Arrivé. Pas à toi. Ancienne unité de pression
11. Entreprendrions avec audace. Grand navigateur
12. Nez. Nuisible.

SUDOKU N°482								
1					3	7		6
7	8			5				
		4					3	9
2		6					9	
3		7	6	9			2	5
		9	3	1			6	
			2	8				
4					9		5	3
	6	8	7	3	4			

Mots Fléchés N°482



SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°481

PNEUMATIQUES
LANCER. OU. CT
AVEC. BONICHE
IR. LAIC. GOUT
SELECTIONNES
A. U. CR. ROSSO
NOTERAIENT. N
CHINOISE. AM.
I. NOIRE. ANON
EL. UTE. PUTTO
RIMER. CAGEOT
ETIRER. CESSA

MOTS FLECHÉS N°481

• S • B • E • E • M • E • I
R • C • A • L • T • R • A • N • T
E • C • R • U • A • L • T • E • R • E
S • T • I • E • D • E • L • W • E • I
D • O • N • E • A • S • I • E • T • O
N • E • O • N • E • L • U • S • L • I
I • N • T • R • U • S • T • R • I • C • L
E • T • A • M • A • G • E • T • O • N
O • M • E • T • E • I • R • R • I • T
E • T • E • T • E • E • M • E • T • M
P • N • E • U • S • V • A • I • T • E
T • R • A • M • E • U • T • E • R • O
S • T • R • E • S • T • A • A • I • D • A
• A • G • I • R • E • T • A • G • E • S
A • V • I • O • N • R • U • I • N • E • S
I • L • E • P • E • R • O • N • S • R • I
A • L • L • E • T • U • S • I • F • N • U
S • B • O • N • E
P • A • R • A • P • E • T • S • L • E • V
S • A • H • A • R • A • E • S • P • E • R • A

SUDOKU N°481								
5	4	7	2	1	9	8	6	3
8	3	6	7	5	4	2	9	1
9	2	1	6	8	3	4	7	5
1	7	4	5	6	8	3	2	9
3	9	8	4	7	2	1	5	6
2	6	5	3	9	1	7	8	4
7	1	2	9	4	6	5	3	8
6	8	3	1	2	5	9	4	7
4	5	9	8	3	7	6	1	2

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé (1er Edition)
07h15 : Sabah El Khaïr (Télématin)
10h00 : Daouriat El-Dafadie
10h30 : Siraa El-mal
11h30 : Antou aydane. Emission
12h05 : Firqat el hawasse
12h30 : Ibtikarat
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Hayati Aâdab
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Ahlam Joneghom
17h00 : Djerouh el hayat
17h30 : El-Hal El moulaim
18h00 : Journal télévisé
18h30 : Aâlem Saïarat. Emission
18h45 : Maouid Maa Qanoune.
19h15 : L'envers du miroir
20h00 : Journal télévisé
20h45 : Malafet iqtissadiya
22h00 : Dr House. (Saison 3)
22h45 : daouri el mouhtarifine.
00h00 : Journal télévisé



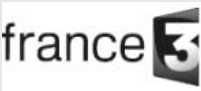
06:30 Tfuou
10:15 Météo
10:20 Automoto
11:00 Téléfoot
11:50 L'affiche du jour
11:55 Météo
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:55 Face à la mer
13:00 Journal
13:25 Du côté de chez vous
13:30 Météo
13:35 Walker, Texas Ranger
14:25 Monk : Monk fait du grand art
15:15 Monk
16:10 Dr House : Le choix de l'autre
17:00 Dr House : Peine de vie
17:55 Dr House : Leçon d'espoir
18:50 Sept à huit

19:50 Du clic à la réalité
19:52 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Ce soir on dîne ailleurs
20:40 Courses et paris du jour
20:41 Météo
20:45 Les Experts : Miami
21:30 Les Experts : Manhattan
22:20 Les Experts
23:15 36 quai des Orfèvres
01:20 L'actualité du cinéma
01:25 Le club de l'économie
02:00 Le blog politique
02:15 Reportages
02:55 Patrimoine immatériel
03:45 Santander, un balcon sur la mer
04:40 Musique
05:00 Histoires naturelles
05:25 Reportages



08:30 Sagesse bouddhistes
08:45 Islam : Rûmi
09:15 Judaïca
09:30 Chrétiens orientaux - Foi,
Le 10:00 Présence protestante
10:30 Le Jour du Seigneur
10:45 Le Jour du Seigneur : Messe
célébrée en direct de l'abbaye
11:40 Le Jour du Seigneur
12:05 Tout le monde veut prendre sa
place
13:00 Journal
13:20 13h15, le dimanche
14:05 Météo
14:15 Vivement dimanche
15:50 Tournoi des VI Nations
18:00 Stade 2
18:45 Point route
18:50 Vivement dimanche prochain
19:50 L'agenda du week-end
19:55 Emission de solutions
20:00 Journal

20:30 Météo
20:35 Rock
22:50 Faites entrer l'accusé
00:10 Journal de la nuit
00:20 Météo
00:25 Histoires courtes
00:26 Regarder Oana
00:40 Dimanche soir
01:10 Vivement dimanche prochain
02:05 13h15, le dimanche
02:35 Thé ou café
03:25 24 heures d'info
03:35 Météo
03:40 Dans le secret des inspecteurs du
travail assassinés
04:30 Une vie c'est trop peu
04:50 Stade 2
05:35 24 heures d'info
05:45 Météo
05:55 Dans quelle éta-gère



08:20 Bunny Tonic
08:21 Scooby-Doo : Du sang froid
10:30 Côté maison
11:00 Côté cuisine
11:30 Météo
11:35 La vie d'ici
12:00 Le 12/13
12:05 Edition régionale et locale
12:25 Journal national
12:50 30 millions d'amis
13:25 Paris-Nice
15:00 En course sur France 3
15:20 Keno
15:25 Agatha Christie
17:00 Chabada : Spéciale Jean Ferrat
18:00 Questions pour un super cham-
pion
18:55 19/20 Edition nationale
18:57 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Zorro : Invitation à la mort

20:35 Inspecteur George Gently
22:05 Une histoire épique
22:08 Météo
22:10 Soir 3
22:45 Tout le sport
L'actualité sportive quotidienne
22:55 Hommage à Jean Ferrat
00:35 Cinéma de minuit
00:36 Fric-Frac
02:20 Soir 3
02:50 Thalassa
04:40 Les matinales
05:10 Questions pour un super cham-
pion



06:15 Corto Maltese : La ballade de la
mer salée : L'honneur de Sluttrer
06:40 Hunter x Hunter
07:10 Hunter x Hunter
07:35 Hunter x Hunter
08:00 Hunter x Hunter
08:25 Street Fighter II V
08:55 Street Fighter 2 V
09:25 Street Fighter II V
09:50 Street Fighter 2 V
10:20 Naruto : L'héritier
10:45 Naruto : La détermination de Lee
11:15 Jeux actu
11:35 JT
11:50 How I Met Your Mother
12:15 How I Met Your Mother
12:40 How I Met Your Mother
13:05 How I Met Your Mother
13:35 Les aventures de Flynn Carson
15:15 Eureka : L'homme invisible
16:00 Eureka : Les voix impénétrables
16:50 Man vs Wild
17:40 Man vs Wild
18:30 En Mode Gossip
19:30 Culture pub
20:00 Culture pub
20:30 Météo
20:40 Comme t'y es belle !
22:25 JT
22:35 Le livre des désirs
01:40 Reporters
02:35 Reporters

03:40 Reporters
04:15 Affaires criminelles : L'affaire
Dunand
05:15 Reporters



19:00 Arte Journal
19:15 Cecilia Bartoli
20:00 Karambolage
20:10 Arts du mythe
20:39 Thema : Hollywood, la fabrique
des rêves
20:40 Meurtre à Hollywood
22:25 Un siècle d'Hollywood
23:45 One Shot Not
00:40 Jeu de dupes
02:05 68, année zéro
03:55 Les petits secrets des grands
peintres



09:30 Accès privé
10:35 Un trésor dans votre maison
11:50 Sport 6
11:55 Turbo
13:15 Météo
13:20 Maison à vendre
14:10 Top chef
17:20 66 minutes
18:45 D&CO
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 E=M6 : Pourquoi avons-nous
des TIC, des TOC ou des TAC ?
20:30 Sport 6
20:45 Zone interdite
22:45 Enquête exclusive : Alaska :
voyage au bout du monde
00:10 100 % foot
01:25 Météo
01:30 M6 Music
02:35 Les nuits de M6

LA SELECTION DU JOUR



20:45

Les Experts : Miami :
Les disparues de Miami



Réalisateur : Sam Hill. Avec : David Caruso
(Horatio Caine), Emily Procter (Calleigh
Duquesne).
Une jeune fille, Ashley Tanner, est signalée
disparue par sa mère. Horatio se met à sa
recherche et découvre qu'elle était tombée
dans les filets de Jimmy Burris, un pseudo
agent de mannequins qui l'avait forcée à se
 prostituer. Lors de ses investigations, l'équipe
découvre des morceaux de cadavres
appartenant à deux jeunes filles différentes.



23:15

36 quai des Orfèvres

Réalisateur : Olivier Marchal. Avec : Daniel
Auteuil (Léo Vrinks), Gérard Depardieu (Denis
Klein), André Dussollier (Robert Mancini).



Paris. Depuis plusieurs mois, un gang de
braqueurs opère avec une rare violence. Le
directeur de la PJ, Robert Mancini, a été
parfaitement clair avec ses deux lieutenants
les plus directs, Léo Vrinks, patron de la
Brigade de recherche et d'intervention, et
Denis Klein, patron de la Brigade de
répression du banditisme : celui qui fera
tomber ce gang le remplacera à son poste de
grand «patron» du 36, quai des Orfèvres.



20:35

Rock

Réalisateur : Michael Bay. Avec : Sean
Connery (John Patrick Mason), Nicolas Cage
(Stanley Goodspeed)



Déçu par son gouvernement, le général
Hummel décide de se faire entendre en
prenant des touristes en otage alors qu'ils
visitent l'île d'Alcatraz. Il les fait enfermer dans
une prison désaffectée et menace le pays de
lancer un gaz mortel sur San Francisco. Pour
l'arrêter, le FBI décide de faire appel à deux
hommes : l'expert Stanley Goodspeed et John
Patrick Mason, ancien prisonnier d'Alcatraz.



20:45

Zone interdite : Je
crée ma boîte pour
changer de vie



Présentateur : Mélissa Theuriau.
Avec 622.000 entreprises créées en
2010, la France a atteint un record.
Une vitalité étonnante en pleine
crise économique. Face à la menace
du chômage, de plus en plus
d'hommes et de femmes décident de
changer de vie pour lancer leur
propre activité. Pendant un an, nous
avons suivi 4 jeunes créateurs
d'entreprise, prêts à prendre tous les
risques pour aller au bout de leur
rêve.



Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57

Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la rédaction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

10 questions fréquentes sur le tsunami

Le séisme qui a frappé le Japon vendredi 11 mars a entraîné la création d'un tsunami. Au-delà des images fortes qui tournent en boucle sur les chaînes de télévision, voici quelques éclairages sur ce phénomène naturel hors du commun.

1. Les tsunamis sont-ils plus fréquents dans le Pacifique ?

Oui. Environ 75% des tsunamis ont lieu dans l'océan Pacifique, car c'est dans dans cette zone géographique que l'activité sismique est la plus forte. Le plus meurtrier, celui de décembre 2004 ayant causé la mort de 200.000 personnes a eu lieu dans l'océan Indien, zone également à risques.

2. Un tsunami peut-il traverser l'océan ?

Oui, en 1960, le raz de marée créé par le plus grand séisme de l'histoire (magnitude 9,5) a entraîné la mort de nombreuses personnes et des dégâts au Chili, mais également dans le Pacifique et au Japon. Toutefois il est rare que les tsunamis soient ressentis des deux côtés d'un océan. Quand c'est le cas les tsunamis sont appelés télé-tsunami ou tsunami transocéanique.

3. Peut-on prévoir un tsunami ?

Oui et non. Il est impossible de savoir si un tsunami va être créé s'il est causé par un séisme car il est toujours impossible de savoir précisément quand un séisme interviendra. Toutefois il existe de nombreux systèmes à l'échelle locale et internationale pour prévenir de l'évolution d'un tsunami. Le système international d'alerte aux tsunamis se base ainsi sur des stations sismiques et des relevés pour prévenir les régions qui pourraient être menacées. Vendredi 11 mars, rapidement, une alerte au tsunami a été émise pour quasiment toutes les côtes du Pacifique et des mers adjacentes à l'exception de l'Alaska, de la Colombie britannique.

4. Tous les tremblements de terre provoquent-ils un tsunami ?

Non, pour qu'un tsunami se propage, il faut que l'onde de choc soit proche de l'océan ou au fond de l'océan. Pour le séisme de vendredi 11 mars, il a eu lieu à 24,4 km de profondeur à une centaine de kilomètres au large de la préfecture de Miyagi. Il faut également que la topographie sous-marine soit largement modifiée lors du séisme. Les scientifiques estiment qu'il faut au minimum un séisme d'une magnitude de



6,3 pour créer une onde de choc suffisante.

5. Les tsunamis sont-ils tous meurtriers ?

Non. Certains tsunamis créent des vagues de quelques centimètres. Ils sont même parfois confondus avec des ondes de tempêtes liées à la météo et aux vents.

6. D'où vient le mot tsunami ?

Le terme tsunami est connu depuis celui survenu en décembre 2004 en Indonésie. En France, les scientifiques parlaient de raz de marée jusqu'en 1963. Le mot tsunami est un mot japonais qui signifie vague portuaire (tsu=port et nami=vague).

7. Un tsunami est-il toujours précédé d'un séisme ?

Non, un tsunami peut-être provoqué par un tremblement de terre, mais également une éruption volcanique sous-marine ou un glissement de terrain. Mais les tsunamis de grande ampleur sont déclenchés par de forts séismes. Des tremblements de terre dont l'épicentre se situe dans une zone peu profonde de la croûte.

8. Au milieu de l'océan, ressent-on l'effet d'un tsunami ?

tsunami ?

Non, ce sont les zones côtières qui ressentent le tsunami car la vague s'écrase. La vitesse de la vague (pouvant atteindre 800km/h en profondeur au milieu de l'océan) est réduite à mesure que les fonds marins sont moins profonds. La vague grossit et prend de la puissance. Tsunami signifie d'ailleurs vague portuaire car les pêcheurs ne la ressentaient pas en pleine mer.

9. Peut-on limiter les effets d'un tsunami ?

Depuis le terrible tsunami de 2004, les scientifiques travaillent pour mieux prévoir et cerner le phénomène mais également pour trouver des moyens de limiter les dégâts. L'une des solutions envisagées est la création de forêts côtières avec des plantations d'arbres résistants.

10. Qu'est ce qu'un mégatsunami ?

Les scientifiques parlent de mégatsunami lorsque la vague atteint plus de 100 mètres au niveau des côtes. Aucun mégatsunami n'a encore été enregistré par les scientifiques. Les séismes les plus forts ne pourraient pas engendrer de mégatsunami. Il faudrait donc un immense impact météoritique pour provoquer un tel phénomène.

Les réponses aux questions que vous vous posez sur le séisme.

Pourquoi la Terre tremble-t-elle toujours au Japon ?

Pour caricaturer, on peut dire que le Japon est fait pour être sismique. Cet immense chapelet d'îles est en effet situé à la frontière de quatre grandes plaques tectoniques (voir schéma ci-dessous): la plaque pacifique, la plaque nord-américaine, la plaque eurasiennne et la plaque philippine.

La plaque pacifique, qui se déplace rapidement vers l'ouest (à plus de 8 cm par an), s'enfonce sous les autres: on appelle cela une subduction. Les zones de subduction se traduisent par les séismes les plus violents qui soient, mais aussi par un volcanisme intense. L'archipel nippon se situe d'ailleurs sur la Ceinture de feu du Pacifique, un immense arc de plus de 450 volcans qui fait tout le tour du Pacifique, de la Patagonie à l'Alaska et du Kamtchatka à la Nouvelle-Zélande. Si, au Japon, l'on connaît surtout le mont Fuji, inactif depuis trois siècles, il ne faut pas oublier que plusieurs dizaines d'autres volcans existent dans le pays, comme le Shinmoedake dont la récente éruption, en janvier.

Comment fonctionne l'échelle de Richter ?

A partir de la mesure des ondes sismiques enregistrées par les sismographes, on calcule la magnitude du tremblement de terre, c'est-à-dire son amplitude et l'énergie qui a été relâchée durant le phénomène. L'échelle dite de Richter est logarithmique et non pas linéaire, ce qui signifie qu'un écart de 1 point correspond à une amplitude 10 fois supérieure et à un dégagement d'énergie une trentaine de fois plus important ! Ainsi, un séisme d'une magnitude 6 est-il équivalent à l'explosion de la bombe atomique d'Hiroshima (15 kilotonnes de TNT) et un séisme d'une magnitude 7 passe à 474 kilotonnes de TNT). Un séisme d'une magnitude de 8,9, comme celui d'aujourd'hui, équivaut à l'explosion de 336 millions de tonnes de TNT. En théorie, l'échelle est ouverte mais on n'a jamais enregistré de séisme avec une magnitude supérieure à 9,5, qui est celle du tremblement de terre de 1960 au Chili, qui provoqua un énorme tsunami et la mort de plus de 2.000 personnes. On estime généralement qu'un séisme se ressent à partir d'une magnitude de 3 ou 4 (quelques dizaines de milliers d'événements par an en moyenne). A partir de 6, le tremblement de terre est considéré comme fort. Les séismes d'une magnitude égale ou supérieure à 8 sont en général dévastateurs mais aussi peu fréquents (un par an en moyenne). Ainsi, sur la première décennie du XXIe siècle, 13 de ces catastrophes naturelles ont-elles été recensées.

Pourquoi voit-on souvent des incendies après un séisme ?

Y a-t-il un lien entre ce tremblement de terre et celui de Nouvelle-Zélande du 22 février dernier ou avec l'éruption du Shinmoedake ? Nikolaï Shapiro est formel: «Il n'y a aucune raison scientifique de parler d'un lien possible avec le séisme de Nouvelle-Zélande ou avec cette éruption volcanique. En revanche, on a vu un précurseur clair de ce tremblement de terre il y a deux jours, le 9 mars. On a enregistré un séisme de magnitude 7,2 exactement dans la même zone, qui a été suivi par plusieurs répliques le 9 et le 10 mars. Une alerte au tsunami avait même été lancée. Aujourd'hui, on sait qu'il s'agissait du précurseur d'un plus grand séisme, du début de la déstabilisation de la faille. Mais on ne peut pas généraliser parce que s'il y a assez souvent des séismes de 7,2, ils sont très rarement suivis de séismes de 8,9...»

Comment se forme un tsunami ?

Lors d'un séisme sous-marin, le plancher de l'océan se déforme brutalement, ce qui a pour effet de former une onde (voir schéma ci-dessous). Ce n'est pas la mer qui se déplace mais juste cette onde, un peu comme la «ola» dans un stade de foot: les spectateurs ne font que se lever et se rasseoir les uns après les autres, ils ne sont pas en train de courir autour du stade. Au large, cette onde n'a pas nécessairement une grande hauteur. Même si le tsunami voyage vite, sa longueur d'onde est tellement grande que la vague passe souvent inaperçue des bateaux qui sont dessus. On dit d'ailleurs que le mot «tsunami» (qui signifie, en japonais, vague portuaire) a été inventé par des pêcheurs qui, en mer, ne s'étaient aperçus de rien et trouvaient leur port dévasté en y rentrant. Lorsqu'elle arrive près des terres où le fond marin remonte, l'onde est ralentie et comprimée, ce qui lui fait mécaniquement gagner de la hauteur, un peu comme une feuille de papier dont on rapproche les bords. Pendant un court instant, la mer se retire des plages, comme attirée en arrière par l'onde, puis la vague déferle, dotée d'une énergie telle que rien ne l'arrête, si ce n'est le relief terrestre. C'est pour cette raison que, lors d'une alerte au tsunami, on recommande aux riverains de gagner les hauteurs.

Jusqu'où va aller le tsunami de ce 11 mars ?



En haute mer, l'onde du tsunami avance très rapidement car sa vitesse est de l'ordre de plusieurs centaines de kilomètres à l'heure. Autant le relief terrestre est capable de le freiner assez rapidement car la côte fonctionne comme une barrière naturelle, autant son atténuation sera plus lente dans l'océan ouvert. Selon Nikolaï Shapiro, «le tsunami de vendredi dernier va être enregistré par les marégraphes partout dans l'océan Pacifique, peut-être même jusqu'au Chili». L'onde passera donc forcément par la Polynésie française mais toute la question est de savoir si son amplitude sera de quelques centimètres, de quelques décimètres ou plus... «Une série de vagues est susceptible de toucher l'ensemble de la Polynésie française avec des risques de hauteur de vagues différentes selon les endroits», a prévenu le Haut-commissariat de la République à Papeete.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

PACEMAKER

Invention de John Hopps

Secteur Appareils

Date 1950



Dès le XVIII^e siècle, les médecins savaient qu'une stimulation électrique était capable de contracter les muscles. En 1788, Charles Kite recommanda même cette solution pour ressusciter les patients. Cette relation entre le cœur et l'électricité aboutit finalement à la création du pacemaker, un appareil capable de stimuler le cœur de façon régulière. Dans les années 1940, l'ingénieur canadien John Hopps travaillait sur l'hypothermie. En conduisant ses expériences, il remarqua qu'il était possible de remettre un cœur en marche grâce à une stimulation électrique ou mécanique. S'intéressant à ce phénomène, il conduisit de nouvelles expériences et inventa en 1950 le premier pacemaker. C'était un appareil externe, peu pratique et très désagréable pour les patients. Le premier pacemaker interne fut inventé par les Suédois Åke Senning et Rune Elmqvist.

Horaires des prières		
Annaba	Alger	Tlemcen
Fadjr : 5h09	Fadjr : 5h28	Fadjr : 5h48
Dohr : 12h39	Dohr : 12h58	Dohr : 13h15
Asr : 16h01	Asr : 16h20	Asr : 16h38
Maghreb : 16h35	Maghreb : 18h53	Maghreb : 19h11
Icha : 19h59	Icha : 20h17	Icha : 20h33

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

EXPLOSION DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE FUKUSHIMA

Le Japon craint un nouveau «Tchernobyl»

Après le terrible séisme qui a frappé vendredi le nord-est du Japon et provoqué un tsunami, les survivants sont confrontés désormais à la menace nucléaire, après l'explosion survenue hier matin dans la centrale Fukushima à Daiichi, sur la côte nord-est du Japon.

PAR MOKRANE CHEBINE

Pour le Réseau «Sortir du nucléaire», l'explosion est «un accident nucléaire majeur gravissime», comparable à l'accident de Three Mile Island et de Tchernobyl, qui s'est déroulé il y a tout juste 25 ans. Au lendemain du plus violent séisme de son histoire, et alors que le Japon subit encore de nombreuses répliques sismiques, l'inquiétude grandit autour de plusieurs centrales nucléaires touchées par le tremblement de terre de magnitude 8,9, et l'impressionnant tsunami qu'il a provoqué vendredi 11 mars.

Le secrétaire général du gouvernement japonais a confirmé, hier matin, qu'une explosion et une fuite radioactive s'étaient produites à la centrale de Daiichi, dans la préfecture de Fukushima, située à 240 kilomètres au nord de Tokyo. Les autorités ont ordonné aux habitants d'évacuer la zone dans un rayon de 20 kilomètres autour de la centrale, et distribué de l'iode sur les riverains afin de les prémunir d'éventuels impacts corporels des radiations.

Quatre employés ont été «légèrement blessés» dans l'explosion qui s'est produite à 15 h 36 heure locale (8 h 36 à Paris). Sur place, la dose de radioactivité reçue par un individu sur le site du sinistre correspond à celle qu'une personne peut absorber



Fuite radioactive à la centrale nucléaire Fukushima à Daiichi

au maximum en un an, sous peine de mettre en danger sa santé, a assuré l'agence de presse Kyodo. Concernant le bilan du tremblement de terre et du tsunami, les derniers chiffres de la presse locale indiquaient 1.700 morts et disparus, tandis que la police fait pour sa part état de 700 morts.

Dans le Nord-est, mille huit cents maisons ont été détruites. Tous les ports du Japon ont été fermés mais le trafic reprend progressivement à l'aéroport de Tokyo. Plus de 8.000 soldats ont été déployés pour les efforts des secours.

Un «désastre national», selon le PM nippon

Le Premier ministre nippon Naoto Kan a qualifié hier de «désastre national sans précédent» le séisme suivi d'un tsunami ayant frappé son pays vendredi, dans une allocution télévisée. «Je veux que la population surmonte ce séisme, qui doit être qualifié de désastre national sans précédent», a-t-il déclaré, alors que le bilan provisoire du séisme et du tsunami ont fait plus de 1.700 morts et disparus. Le tremblement de terre de magnitude 8,9 a d'autre



part déréglé les systèmes de refroidissement de deux réacteurs nucléaires des centrales de Fukushima, au cœur de la zone sinistrée. M. Kan a dit vouloir ajouter «les capacités de tout un chacun aux efforts non comptés du gouvernement et des administrations» du pays pour lutter contre les

conséquences de la catastrophe. «C'est le plus important séisme depuis l'ère Meiji (1868 à 1912)», a déclaré de son côté le porte-parole du gouvernement, Yukio Edano. La secousse s'est produite à 24,4 km de profondeur à une centaine de kilomètres au large de la préfecture de Miyagi, provoquant un important tsunami à proximité de Sendai et de divers autres points côtiers le long du Pacifique. Par ailleurs, les autorités de la préfecture de Miyagi, dans le nord-est du Japon, sont sans nouvelles d'environ 10.000 habitants de la ville portuaire de Minamisanriku au lendemain du tsunami. De son côté, l'Agence internationale pour l'énergie atomique indique que l'Agence japonaise pour la

sécurité nucléaire et industrielle l'a informé de l'explosion près du réacteur N°1. La Russie a recommandé à ses citoyens de «renoncer dans l'immédiat à se rendre au Japon dans un but touristique ou personnel» dans l'attente d'informations sur «l'évolution de la situation». La Commission euro-

péenne va convoquer en début de semaine prochaine une réunion des autorités européennes chargées de la sécurité nucléaire et l'industrie du secteur pour tirer les leçons de l'incident nucléaire au Japon.

M.C et Agences

Les ressortissants algériens sains et saufs

Tous les ressortissants algériens établis au Japon sont sains et saufs, a précisé hier le ministère des Affaires étrangères, au lendemain du violent séisme qui a frappé ce pays. «Les informations sont rassurantes et l'ambassade d'Algérie à Tokyo a pu entrer en contact avec tous les ressortissants algériens établis au Japon», a-t-on précisé de même source. Un séisme de 8,9 degrés sur l'échelle ouverte de Richter suivi d'un tsunami, ont dévasté vendredi le nord-est du Japon faisant près de 1.700 morts et disparus, selon un bilan provisoire fourni hier par les autorités locales. Rappelons dans ce sens que l'équipe nationale de judo se trouve dans ce pays dans le cadre de ses préparatifs des rendez-vous internationaux.

M.C.

HYPERTENSION

Les femmes plus exposées que les hommes

Le président de la Société algérienne de pneumophtisiologie, Pr Salim Nafti, a déclaré hier à Alger que l'hypertension artérielle pulmonaire (ITAP) est plus fréquente chez les femmes âgées entre 18 et 30 ans. S'exprimant lors du 14e congrès de la fédération maghrébine des maladies respiratoires et des 20es journées nationales de pneumophtisiologie, Pr Nafti a indiqué que l'hypertension artérielle pulmonaire était très répandue en Algérie, citant des facteurs génétiques.

Il est difficile pour les médecins généralistes de diagnostiquer l'ITAP, a-t-il dit, car méconnue en dépit de sa prévalence, soulignant le taux de mortalité élevé causé par cette maladie.

Troubles respiratoires, syncope, dyspnée, signes de stase veineuse embolie pulmonaire sont les symptômes de la maladie, a affirmé le spécialiste. Chef de service pneumophtisiologie au CHU Mustapha Pacha, Pr Nafti a précisé que le

traitement n'était pas disponible pour le moment en Algérie, souhaitant l'acquérir le plus tôt possible pour traiter les patients. Pour la prise en charge des malades, le spécialiste recommande de les orienter vers un cardiologue pour des examens cardiovasculaires minutieux tout en sensibilisant les services hospitaliers sur la gravité de cette maladie.

Les participants à cette rencontre scientifique ont abordé d'autres pathologies telles l'apnée du sommeil qui ne bénéficie pas d'une bonne prise en charge en Algérie, selon eux. Ils ont annoncé le lancement en 2011 d'une large campagne anti-tabac, un fléau qui touche, ont-ils précisé, 45% de la société algérienne dont 9% des femmes et entre 15 et 20% des adolescents.

Les spécialistes ont souligné l'ouverture, par le ministère de la Santé, de 15 centres à travers le pays chargés du sevrage tabagique gérés par 180 spécialistes formés à cet effet.

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com